

Les policiers de Québec

Nous n'avons pas frappé M. Bolduc

par Guy DUBE

"Jamais, au grand jamais, Yvon Bolduc n'a été frappé par qui que ce soit, à l'exception d'un infirmier de la prison qui lui a donné un coup de poing pour se défendre alors qu'il était mal pris."

Parlant au nom des policiers qui ont été mêlés de près ou de loin dans l'affaire Bolduc, le sergent-détective Paul Gingras, de la sûreté municipale de Québec, a formellement démenti, hier, les accusations ou les doutes qui laissent croire que Yvon Bolduc ait été sauvagement battu avant d'être finalement hospitalisé, le 1er avril dernier.

M. Bolduc, rappelons-le, est décédé dimanche dernier, à l'hôpital Saint-François-d'Assise de Québec, deux mois après avoir été reçu dans un état lamentable dans cette institution. Ce livreur de 48 ans, domicilié dans le quartier Limoilou de Québec, portait des marques sur tout le corps. L'autopsie a conclu à une mort naturelle, à la suite d'une broncho-pneumonie.

Les faits

Dans une entrevue exclusive qu'il (Suite à la page A2, 1re col.)



L'affaire Bolduc

Crainte d'un nouvel effondrement à la mine Belmoral

Des secouristes entendent un cri

par Robert MacPHERSON

VAL-D'OR (PC) — De nouveaux espoirs de rescaper au moins un des huit mineurs emmurés dans la mine de Belmoral ont surgi, hier, quand des secouristes ont entendu des coups et un appel au secours étouffé provenant du fond de la mine.

Ce matin, toutefois, les ingénieurs ont interrompu les travaux de recherches à l'endroit d'où émanaient ces bruits de crainte de voir un effondrement entraîner davantage de boue et d'eau dans la poche qui pourrait abriter les deux mineurs. On effectue des tests de résistance du roc avant de reprendre les travaux.

Cinq coups

Un secouriste a frappé cinq coups sur le mur de la rampe d'accès de la mine, au niveau 60, hier matin, à l'endroit où Gilles Légré, 32 ans, et

Guy Daigle, 28 ans, travaillaient au moment de l'effondrement.

Cinq coups distincts ont été frappés en réponse. "Le secouriste a de nouveau frappé une deuxième fois, mais n'a obtenu aucune réponse", a révélé l'agent Jacques Létourneau, de la Sûreté du Québec, dans une interview téléphonique réalisée aux bureaux de la mine.

Un second secouriste, travaillant près de là, a également entendu des coups, ainsi qu'un cri étouffé.

"D'où ces bruits provenaient-ils exactement? Nous ne le savons pas" de dire l'agent Létourneau. "Ce n'était sûrement pas un écho".

Les dirigeants des équipes de secouristes, qui n'accordaient qu'une chance sur 1.000 à ces deux hommes d'être encore vivants, ont été sidérés d'apprendre la nouvelle. Celle-ci s'est étendue à toute la ville de Val-d'Or,

telle une trainée de poudre, meublant toutes les conversations dans les restaurants et les endroits publics.

M. Léopold Pauzé, beau-père de Légré, a exprimé un optimisme prudent. "Il est possible qu'ils soient toujours vivants. Mais ces bruits pourraient également provenir d'autres survivants" a-t-il dit. "Nous ne pouvons rien garantir, mais il y a de l'espoir".

Lors de sa conférence de presse quotidienne, le directeur de la mine, M. Donald Lavigne, a refusé de commenter la nouvelle qui, si elle s'avère exacte, prouvera qu'un premier contact a été réalisé avec un survivant depuis l'effondrement du 20 mai.

M. Lavigne a révélé que les secouristes, qui travaillent depuis plusieurs jours à débayer la rampe d'accès de la mine aux niveaux 30 et 60, n'ont retrouvé aucune trace des deux hommes à l'endroit où ils devaient travailler au moment de la tragédie.

Hier, également, les secouristes songeaient à forer un trou de cinq centimètres de diamètre dans un tunnel d'excavation afin d'arriver à des survivants qui auraient pu se réfugier dans une poche d'air.

Les autres hommes emmurés à la mine Belmoral se trouveraient possiblement dans une autre poche d'air, au niveau 150, où la pression est de 80 livres au pouce carré, comparative-ment à 15 livres en surface.

Entre-temps, M. Jean Cournoyer, un plongeur de 40 ans de Toronto, a offert ses services à l'équipe de secouristes. M. Cournoyer a déjà planifié un sauvetage dans une mine de Namibie où des problèmes de pression d'air semblaient à ceux de Belmoral s'étaient présentés.

La technique utilisée avait consisté à enfermer les sauveteurs dans un sac de décompression, où ils atten- (Suite à la page A2, 1re col.)

mercredi

L'invitation du neuf juin

Le Québec doit annoncer officiellement aujourd'hui sa participation à la conférence constitutionnelle. **page B-1**

Baisse des taux d'intérêt aux USA

Le taux préférentiel tombe de 16 à 14 pour 100 aux Etats-Unis, son plus bas niveau depuis octobre 1979. **page G-1**

Bell veut 26% de plus

La société de téléphone Bell a demandé au CRTC de pouvoir augmenter ses tarifs résidentiels de 26 pour 100 au Québec. **page G-1**

Elle est finie la guerre de l'essence

La concurrence féroce des postes d'essence est bel et bien disparue. **page E-3**

Philanthropie involontaire

JOLIETTE (d'après CP) — Un médecin qui dispense des soins durant les week-end sans pour autant se faire rémunérer, c'est un fait qui mérite d'être souligné avec éclat, surtout en 1980. N'allez pas croire toutefois qu'il s'agit d'un médecin qui est porté vers la philanthropie, loin de là. Dans le cas en question, le Dr Serge Houle, 33 ans, s'est vu imposer cette "peine" par le juge André Joly, de la cour des sessions, et ce, pour une période de cinq mois, après s'être avoué coupable d'avoir tenté d'obtenir des crédits bancaires sous de fausses représentations.

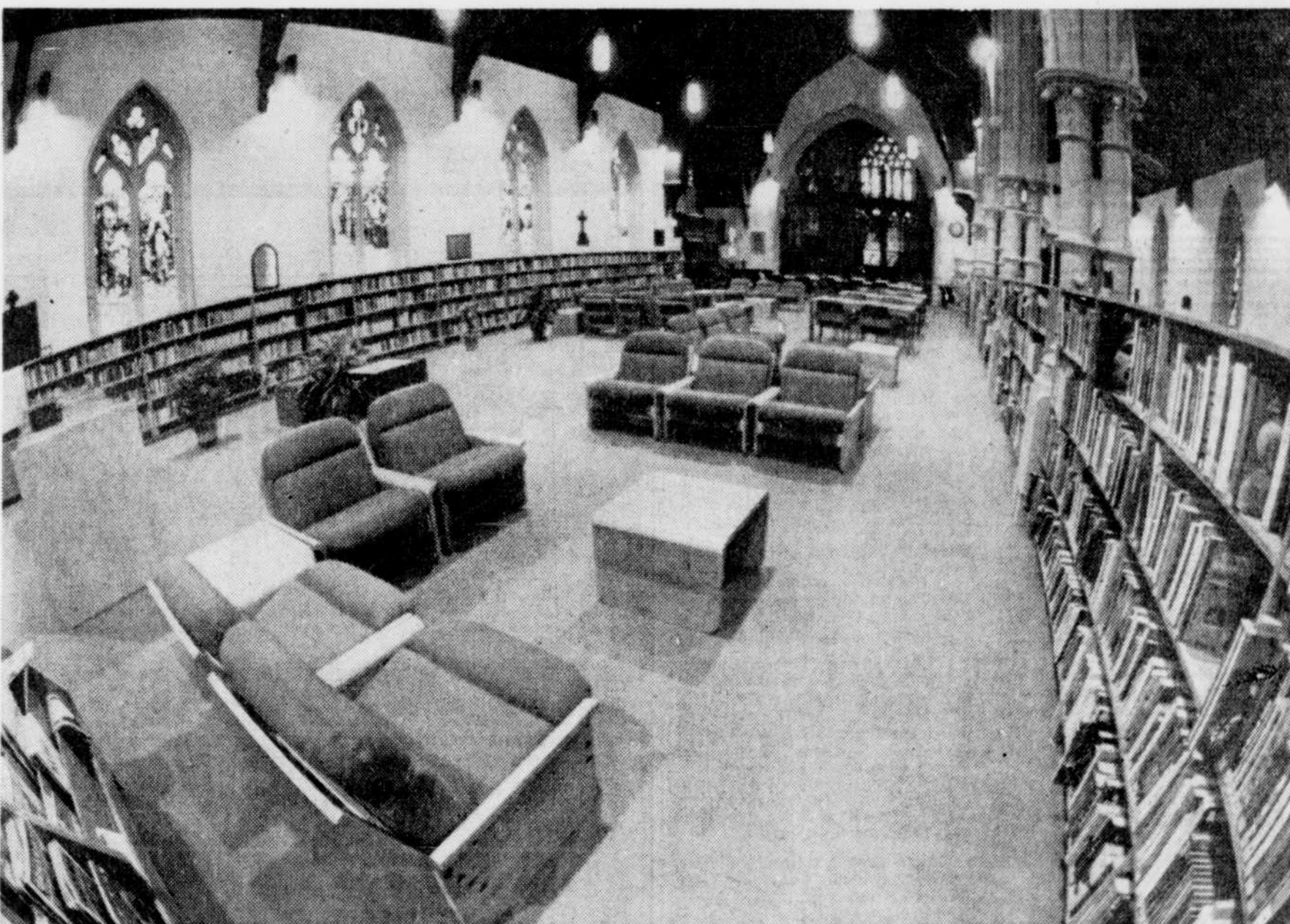
"Nous croyons qu'il est préférable que certaines personnes servent la société plutôt que de perdre leur temps dans les bars", a déclaré pour sa part le procureur de la Couronne Maurice Parent.

sommaire

Annonces classées	H-4 à H-19
Arts et spectacles	H-2 et H-3
Bandes dessinées	H-20
Bridge	H-19
Carrières et professions	
	B-6 et B-7
Consommation	E-1 à E-4
Décès	H-21
Economie-finances	G-1 à G-8
Feuilleton	H-18
Hier et aujourd'hui	A-16 et A-17
Horoscope	H-19
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	H-4
Mots croisés	H-6
Où aller à Québec	H-3
Page documentaire	A-7
Patron	H-6
Pierre Champagne	A-13
Sport	C-1 à C-8
Télévision	H-2

météo

Ciel variable et vents modérés. Demain: ensoleillé et plus chaud. **détails, page H-4**



Le Soleil, André Boucher

Une église devenue bibliothèque

L'église anglicane Saint-Mathieu, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, est devenue une succursale de la bibliothèque municipale de Québec. Ouverte aux amateurs de lecture depuis quelques semaines, la bibliothèque a été inaugurée hier soir par le maire Jean Pelletier. L'an dernier, le curé de la paroisse anglicane, les marguilliers et les paroissiens avaient fait don de tout

le domaine (église, contenu, monuments, cimetière) à la ville. En dépit du nouveau rôle de l'édifice, construit en 1875, son cachet religieux et sa beauté ont pu être conservés de sorte que le résultat est un mariage heureux de styles moderne et ancien.

☐ voir texte et photos à la page A-5

Un service d'obstétrique à la baie James profiterait avant tout aux... hommes

par Roger BELLEFEUILLE

Les principaux bénéficiaires de services d'obstétrique bien organisés au complexe hydro-électrique La Grande, à la baie James, seraient finalement les quelque 13.000 travailleurs mâles qui oeuvrent au plus fort des travaux.

C'est du moins ce que soutient l'un des médecins de l'endroit, le Dr Robert Poliquin, spécialiste en chirurgie générale, en poste présentement à LG-4 où se trouve l'un des quatre modules du centre hospitalier La Grande Rivière qui dessert le territoire.

D'expliquer le Dr Poliquin, lors d'un récent séjour du représentant du SOLEIL sur ces vastes chantiers, la mise en place de services d'obstétrique bien nantis en personnel et en équipement permettrait de procéder à la chirurgie mineure "d'ur-

gence". Or, non seulement de poursuivre ce médecin, ces services seraient bénéfiques aux femmes désireuses d'accoucher là-bas, mais les travailleurs y trouveraient aussi leur compte dans la perspective de la loi 17 sur la santé et la sécurité au travail.

Toutefois, ce projet de services d'obstétrique à la baie James, qui refait surface pour la troisième fois, est loin de faire l'unanimité.

La directrice du nursing, Mme Jacqueline Skelling, s'y oppose carrément.

"Si je n'écoutais que mon coeur, a-t-elle confié au SOLEIL, il n'y aurait aucune hésitation... ce serait oui." Cependant, devait-elle ajouter, le centre hospitalier La Grande Rivière fonctionne dans un contexte de chantier et les services de santé doivent être pensés avant tout en fonction des travailleurs.

Pour sonder l'opinion des premières intéressées — les femmes — le département de santé communautaire de l'hôpital a procédé à un sondage auprès de cette population.

Sur un total de 103 femmes qui ont accouché en 1979 ou susceptibles de le faire cette année, 101 ont répondu au questionnaire. Sur ce nombre, 62 ont rejeté l'idée et 32 se sont déclarées favorables. Neuf autres étaient d'accord, mais sous réserve, comme la nécessité de la présence d'un gynécologue et d'un pédiatre ou encore que leurs antécédents démontreraient une possibilité de risque ou de complications.

Par ailleurs, seulement 12 des 45 femmes qui doivent accoucher cette année se disent plus ou moins favorables à ce projet.

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ voir dossier, page A-7



Photo Roger Bellefeuille

Le Dr Robert POLIQUIN

Arrêt de travail à Télé-Médec

par Michel CORBEIL

Depuis minuit le service d'urgence à domicile Télé-Médec est paralysé par l'arrêt de travail des 24 médecins permanents et des sept médecins remplaçants de l'entreprise.

"Le service est interrompu mais les cadres de l'entreprise couvriront les appels d'urgence", a assuré M. Simon Bedard, président de Télé-Médec à Québec.

Des problèmes d'éthique professionnelle ont amené les médecins à poser ce geste radical, affirme l'exécutif de l'Association professionnelle des médecins de Télé-Médec. Tant que ces problèmes ne seront pas résolus, avancent les membres de l'exécutif, l'arrêt de travail persistera.

Qualité des soins

L'association insiste sur un point: ce n'est pas un simple conflit de travail. L'intérêt du public et des professionnels est en jeu.

"Notre but, c'est d'arriver à contrôler la qualité de l'acte médical, souligne le docteur Jude Veilleux. Nous voulons aussi contrôler l'engagement des médecins. Mais aussitôt que nous parlons de contrôle de l'accréditation et du contingentement des médecins, Télé-Médec voit cela comme un obstacle à leur droit de gérance... à moins que ce ne soit un obstacle à leur profit."

(Suite à la page A2, 3e col.)

Doute sur la nocivité du cholestérol

NEW YORK (d'après NYTNS) —

Dans une nette démarcation par rapport au courant principal des récentes recommandations alimentaires, la Commission des aliments et de la nutrition du Conseil national de la recherche a déclaré hier qu'elle n'avait découvert aucune raison pour que l'Américain de santé moyenne restreigne sa consommation de cholestérol. Pas plus, de dire la commission, que l'absorption de matière grasse ne devrait être réduite, sauf si cela est nécessaire pour atteindre et maintenir un poids normal.

La commission, une section de l'Académie nationale des sciences, a affirmé n'avoir découvert aucune preuve nette que le fait de réduire le niveau de cholestérol dans le sang par des changements alimentaires puisse éviter les maladies cardiaques ou coronaires. Elle a souligné de plus que les modifications dans la consommation des gras et du cholestérol recommandées par d'autres groupes ne sont pas entièrement sans risques.

La commission ajoutait aussi qu'on ne dispose d'aucun élément de base sur lequel fonder des conseils alimentaires dans le but d'éviter le cancer. Elle a toutefois exhorté à réduire considérablement la consommation de sel pour aider à éviter la haute pression et a souligné l'importance du contrôle du poids dans le maintien de la santé.

Une loi d'exception viendrait régler le conflit à la CECM

par Claude VAILLANCOURT

Le gouvernement du Québec est maintenant devant un fait accompli: le conflit scolaire de l'île de Montréal demeure entier malgré une ultime

tentative ministérielle de réconciliation.

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et l'Alliance des professeurs de Montréal, les géants patronal et syndical du secteur

de l'enseignement, n'ont pas réussi à s'entendre sur des propositions formulées en toute dernière heure par le sous-ministre aux relations de travail, M. Yvan Blain.

Le Conseil des ministres est donc saisi du problème aujourd'hui et il devrait, selon toute éventualité, convoquer l'Assemblée nationale d'urgence pour adopter, dès demain, une autre loi d'exception en matière de relations de travail. Il s'agira, par contre, de la première législation rédigée plus particulièrement à l'intention d'un employeur. L'organisation syndicale avait déjà accepté les termes du rapport de conciliation mais la CECM avait signifié son refus.

Hier midi, à la surprise générale, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, demandait à son sous-ministre de faire connaître ses recommandations aux deux parties dans le but d'éviter le recours à une loi spéciale.

"Même si le processus de médiation n'a pu être mené à terme, a expliqué le ministre, nous avons jugé utile une intervention du médiateur, à ce moment-ci, étant donné qu'aucune rencontre entre les deux parties ne s'est déroulée depuis leur dernier face à face."

"Les dirigeants des organisations patronale et syndicale doivent être conscients qu'il s'agit d'un ultime effort de notre part en vue de leur offrir l'occasion de s'entendre à l'amiable", a insisté le ministre. "Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour élaborer une solution acceptable par les deux parties et elles devront assumer les conséquences de leur refus éventuel."

De l'avis du ministre, les 100.000 étudiants de la CECM, privés de cours depuis le 15 mai, "ont droit de bénéficier d'une fin d'année scolaire normale". "Il est clair, a-t-il conclu, que les conséquences de ce conflit sont disproportionnées par rapport aux motifs qui le sous-tendent."

Le rapport de médiation présenté par M. Blain fait suite à quelques

rencontres tenues entre les 12 et 15 mai juste avant que la CECM ne mette unilatéralement fin au processus de médiation.

Il a été impossible pour LE SOLEIL, la nuit dernière, de savoir qui de l'Alliance ou de la CECM avait refusé les offres du sous-ministre. A moins que ce ne soit tout bonnement les deux.

Rappelons que ce conflit porte sur le renouvellement des clauses dites locales de la convention. Les aspects provinciaux du contrat de travail ont été réglés à la fin du mois de janvier.

Nous n'avons ... (Suite de la première page)

accordait au SOLEIL, hier soir, le sergent-détective Gingras, qui a enquêté sur l'affaire Bolduc à la demande des médecins de l'hôpital Saint-François-d'Assise, a tenu à rappeler les faits tels qu'ils se sont passés.

Etat de délire

Vers minuit, dans la nuit du 29 au 30 mars dernier, un voisin de chambre de M. Bolduc appelle les policiers; ces derniers constatent à leur arrivée que M. Bolduc est dans un état de délire et qu'il voit deux gars armés sur son divan-lit. Les policiers jouent le jeu et font semblant d'expulser les deux hommes qui n'existent pas. M. Bolduc se calme, est satisfait, et les policiers s'en retournent.

Vers 3h, la même nuit, M. Bolduc, à demi-nu, frappe à la porte de son voisin, entre, se lance sur le miroir et sur les murs et est encore dans un état de délire. Les policiers sont rappelés, demandent une ambulance et M. Bolduc est conduit à l'hôpital Saint-François-d'Assise.

Vers 9h, le matin (toujours le 30 mars), M. Bolduc est libéré de l'hôpital, les policiers vont le chercher et le conduisent, en jaquette et en pantoufles d'hôpital, à bord de leur autopatrouille, au restaurant où il travaille parce qu'il veut absolument rencontrer son compagnon Clément Leclerc.

M. Leclerc va lui chercher des vêtements, le reconduit à sa chambre; M. Bolduc insiste pour avoir une caisse de bière et son ami lui en apporte une.

Vers 11h, M. Bolduc se rend à l'appartement de M. Leclerc, en état d'ébriété. La police est appelée encore une fois et M. Leclerc les prie de l'emmener quelque part pour qu'il se fasse traiter. Les policiers le conduisent à la centrale, portent une plainte de désordre avec ivresse contre M. Bolduc tout en spécifiant sur ce rapport qu'il soit traité.

A 12h30, un médecin de Télé-Médic examine M. Bolduc, constate son état de délire et lui administre des calmants.

A 18h, un autre médecin de Télé-Médic l'examine à son tour et lui donne lui aussi des tranquillisants.

Pendant tout ce temps, M. Bolduc est constamment placé dans une cellule bien en vue pour ne pas qu'il se blesse, parce qu'il a tendance à se lancer et à se frapper contre les murs.

Le lendemain matin (31 avril), le juge de la cour municipale Marcel Létourneau descend aux cellules en compagnie du greffier, à la demande des policiers, pour ne pas que M. Bolduc ait à être conduit en cour à cause de son état. Le juge constate l'état de délire du prévenu et ordonne son transfert à l'infirmerie du Centre de détention de Québec (CDQ).

Vers 15h, deux policiers le conduisent à la prison, mais doivent attendre jusqu'à 16h30 avant d'entrer parce qu'une panne d'électricité empêche d'ouvrir la porte qui est commandée par un moteur électrique.

Des secouristes...

(Suite de la première page)

dirent qu'on parvienne aux victimes. La pression autour d'eux était égale à celle des mineurs emmurés. Lorsque les secouristes atteignirent les victimes, celles-ci furent placées immédiatement dans la chambre de décompression avant d'être ramenées en surface.

Deux des trois emmurés de la Namibie avaient été ramenés sains et saufs en surface.

Délai

Par ailleurs, les secouristes de Belmorat ont remis à plus tard le projet de forer un trou diagonal vers la poche d'air du fond de la mine pour en pomper l'eau et y diminuer la pression d'air. Les secouristes désirent, auparavant, pomper vers l'extérieur l'eau qui continue de filtrer du niveau 105.

Un service...

(Suite de la première page)

Par contre, à la baie James, outre le Dr Poliquin, un seul des huit médecins est en mesure de pratiquer l'anesthésie. La situation pourrait être dramatique si en cours d'accouchement survenait une urgence nécessitant la présence et du chirurgien et de l'anesthésiste.

De plus, ces services seraient disponibles seulement à LG-3, l'un des quatre emplacements majeurs du complexe.

A moins que les effectifs médicaux ne soient augmentés. Le ministre des Affaires sociales, selon le directeur de cet hôpital, M. Gérard Landry, estime que les soins et services de santé à la baie James, comme en tous milieux éloignés, doivent en être de première ligne.

ceux de nature plus spécialisés devant être obtenus dans les grands centres.

A l'heure actuelle, pour les cas d'accouchement, les femmes ne présentant pas de risque sont retournées dans leur milieu d'origine, tous frais payés, à la 36e semaine de gestation, cependant que le départ pour le Sud s'effectue dès la 30e semaine lorsqu'il y a un risque.

Cette question, qui divise les milieux médicaux de la baie James, devrait être tranchée par le conseil d'administration de l'hôpital de La Grande Rivière lors de sa réunion du 28 juin.

La Société d'énergie de la baie James (SEBJ), qui éponge les déficits de ce centre hospitalier, aurait aussi son mot à dire.

Arrêt...

(Suite de la première page)

"Nous voulons que l'aspect médical soit assumé par les médecins", enchaîne un autre membre de l'exécutif de l'association, le docteur Gilles Poulin. "Télé-Médic nous en empêche."

"Nous ne sommes pas consultés sur le type de médecine. Télé-Médic nous apprend que telle équipe fera telle ou telle visite. Nous exigeons des conditions minimales dans certaines situations. Après tout, si j'étais un mauvais diagnostic parce que je travaille dans de mauvaises conditions, c'est moi qui serai poursuivi."

Escalade rapide

L'association estime que Télé-Médic est un service désiré et désirable. A leur avis, les structures ne conviendraient cependant pas.

"Nos confrères nous reprochent de nous faire mener par une compagnie", laisse entendre le docteur Jean Alain. Sa collègue, le docteur Constance Gauvin, poursuit: "Selon l'éthique professionnelle, nous ne pouvons être contrôlés par des 'non-médecins'."

Télé-Médic a été créé à la fin de 1978. Le conflit a surgi subitement dans l'entreprise.

Depuis trois semaines, les médecins se sont réunis à quelques reprises. Ils ont rencontré la direction de Télé-Médic. L'association a été formée officiellement, il y a une semaine environ.

Selon les membres de l'exécutif, Télé-Médic refuse de reconnaître l'association et les buts poursuivis par les médecins.

"Ils (les administrateurs) nous considèrent comme un syndicat", explique le docteur André Paquet.

Hier matin, l'association a rencontré la direction de Télé-Médic de Québec, en réclamant un contrat en bonne et due forme. Les médecins se seraient heurtés à un refus.

L'arrêt de travail a pris par surprise l'entreprise, assure le président de Télé-Médic, M. Simon Bédard. "Ils nous ont demandé de signer un document à sens unique avant de faire cette forme de grève."

L'association et Télé-Médic se rencontrent cet après-midi à 15h. L'association affirme que le président de l'Association des médecins omnipraticiens de Québec, M. Louis Samson, est d'accord avec "nos gestes pour sauvegarder l'intégrité de l'acte professionnel à l'intérieur de Télé-Médic".

Les médecins de Télé-Médic espèrent aussi rencontrer aujourd'hui le président de la Fédération des omnipraticiens du Québec, M. Gérard Hamel.

Le service Télé-Médic de Montréal n'est pas touché par cet arrêt de travail.

Suspension maintenue

OTTAWA (PC) — Les dirigeants du service des postes ont maintenu la suspension de cinq semaines d'un facteur de Hull qui avait jeté à la poubelle, en mars dernier, plus de 300 feuillets publicitaires.

Il avait été suspendu après la découverte de ces feuillets dans une poubelle. A la suite d'une enquête la suspension a été maintenue.

LA QUOTIDIENNE

0-5-9

Tirage de mardi

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

le mot du jour

Les millionnaires

Un million, c'est beaucoup, mais ce n'est pas encore assez pour exiger le pluriel. Une fois sur deux, on voit 1,9 millions. Attendons d'atteindre les deux millions pour sortir le "s".

Pierre BELLEAU

Le 31 pour hommes

t-shirt et pantalon

pour le «jogging»

T-shirt en poly/coton, encolure ronde, manches courtes, liséré contrastant. Marine et jaune/blanc. P.M.G. \$18.

Pantalon jersey poly/coton, taille élastique, bandes blanches et jaunes aux côtés sur fond marine. P.M.G. \$34.



simons

t-shirt sport lacoste

pur coton

Petit col en tricot, bandes contrastantes à l'emmanchure et au bas des manches. Deux boutons à l'encolure. Marine, rouge/blanc ou marine, jaune, gris/bordeaux. P.M.G. \$32.50

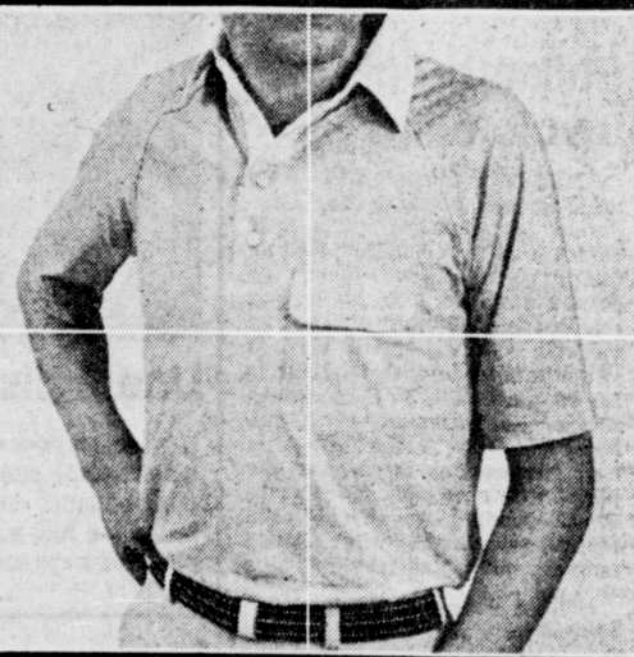


simons

t-shirt

petit col contrastant

Coton et polyester, manches courtes, poche poitrine avec rabat, trois boutons à l'encolure. Ivoire/bleu. P.M.G. \$28.



simons

t-shirt rayé

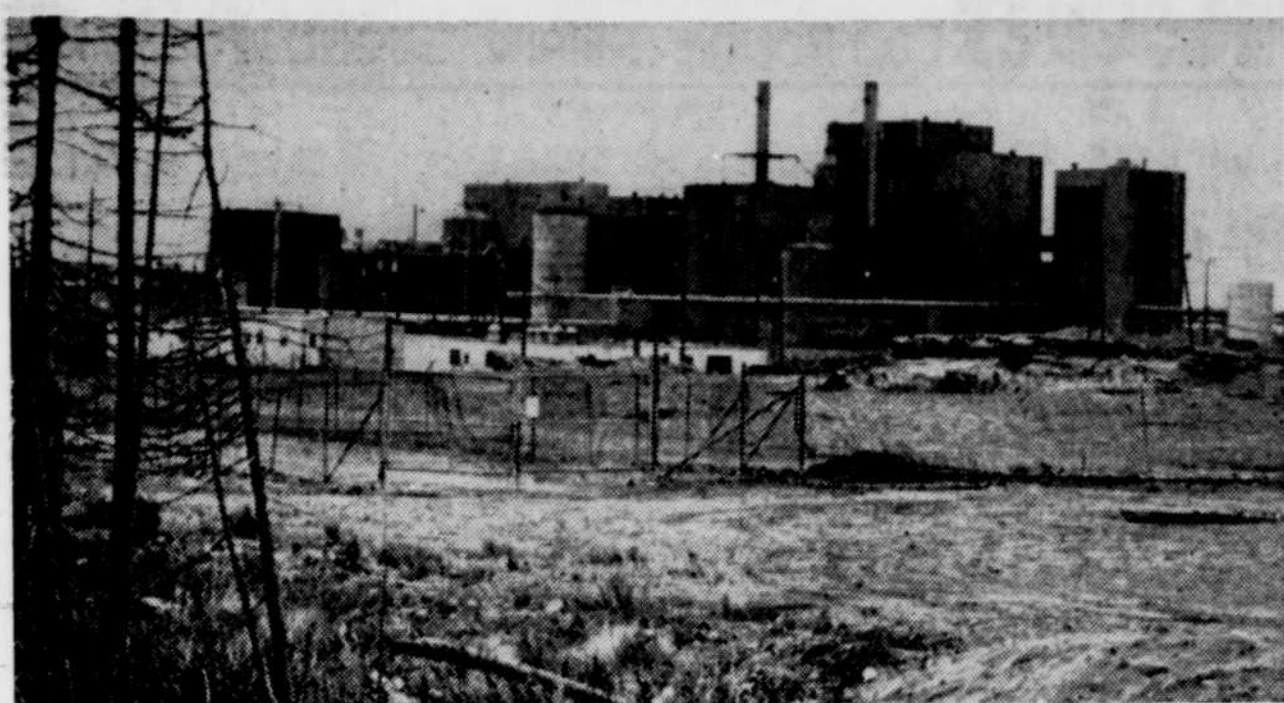
importé de France

Exclusif, tout coton, petit col en tricot, rayé couleurs vives, manches courtes, trois boutons à l'encolure. Jaune et gris/rouge, marine ou bleu. P.M.G. \$26.



simons

la maison
simons
place de l'hôtel de ville / place sainte-foy



L'usine ITT Rayonier, à Port-Cartier

Projet d'étude sur la relance de l'usine ITT

par Jean Didier FESSOU

PORT-CARTIER — Un nouveau groupe financier dirigé par M. Arthur Ruddy, président d'une fabrique de boîtes de cartons de Saint-Laurent, vient de proposer aux gouvernements de Québec et d'Ottawa de mener une étude concernant la réouverture de l'usine ITT-Rayonier de Port-Cartier dont la rentabilité paraît possible moyennant une mise de fonds de \$300 millions, "dont une grande part devrait venir des gouvernements".

Les firmes Boxcraft et I.P. Sharp Associés ont entrepris une étude préliminaire des rapports Sandwell pré parés par ITT en mars dernier et ont conclu que l'usine ITT-Rayonier pourrait être remise en exploitation et être rentable d'ici cinq ans.

Le montant inclut le prix d'achat de l'usine, l'inventaire, les dépenses associées avec la relance de l'usine et une somme de \$136 millions qui sera investie au cours d'une période de cinq ans.

Ces données et de nombreuses autres sont contenues dans un rapport préliminaire sur le projet de relance de l'usine ITT-Rayonier à Port-Cartier et dont LE SOLEIL a obtenu copie. Ce rapport a été établi par une firme de consultants de Montréal, I.P. Sharp Associés

Ltée et a été signé par M. K. Walter Keirstead.

En ce qui concerne le montant de \$300 millions, le document précise:

"Il s'agit-là d'une estimation très approximative et conservatrice qu'il faudrait raffiner au cours d'une analyse avant-projet."

Et, c'est dans cette optique que le groupe I.P. Sharp et Boxcraft, appelé Groupe Port-Cartier, s'est adressé aux deux paliers de gouvernement afin de joindre leurs efforts pour la relance de l'usine ITT-Rayonier de Port-Cartier.

Une étude en août

C'est pourquoi, le Groupe Port-Cartier se propose d'entreprendre une étude avant-projet qui débutera le 1er août prochain pour s'achever le 30 octobre.

Le coût de cette étude serait de l'ordre de \$150.000 à \$200.000.

Les objectifs de cette étude sont:

— démontrer que l'usine aura la capacité de produire de façon soutenue une quantité de 700 tonnes de pâte à papier de première qualité par semaine; la nouvelle compagnie ne devant pas se "concerner avec la production de pâte à dissoudre au

cours de ses premières années d'opération";

— développer un programme détaillé (installations, recrutement, entraînement) pour la relance de l'usine;

— établir une base ferme pour les négociations avec les gouvernements provincial et fédéral, pour le financement du projet.

Le Groupe Port-Cartier

Le Groupe Port-Cartier est une nouvelle firme dirigée par M. Arthur Ruddy, président de Boxcraft Ltée.

La compagnie Boxcraft est une entreprise québécoise, sise à Ville Saint-Laurent, impliquée dans la fabrication de boîtes de papier et de cartons. Elle existe depuis 1950 et a un chiffre d'affaires d'environ \$10 millions. Cette firme avait déjà été approchée, il y a quelques années, pour la relance de Cabano.

La firme I.P. Sharp Associés Ltée dont le siège est à Montréal est une firme de conseillers.

Eventuellement d'autres partenaires pourraient s'associer à ce groupe, dont des intérêts nord-côtiens.

— autres nouvelles en page G-2

Vaillancourt pourrait rouvrir, à Québec

par Jacques DALLAIRE

L'usine de produits de boulangerie Vaillancourt de Québec, fermée depuis le début de février dernier, pourrait bientôt revivre!

Le projet de réouverture axé sur la production de pâtisseries et de pâte à pain surgelées, présenté par la centaine de travailleurs mis à pied, semble en effet vouloir se concrétiser.

Déjà, le syndicat des employés de Vaillancourt a tenu des rencontres "exploratoires" avec M. Jacques Nadeau, secrétaire particulier du ministre du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, de même qu'avec M. Marcel Samson, directeur général du Groupe Samson Inc. qui avait fermé l'usine du parc Saint-Malo.

Travail conjoint

Une autre réunion, regroupant les trois parties, doit avoir lieu, demain, à Québec, afin de préciser davantage les engagements de chacun.

Si d'une part, la pâte à pain surgelée constitue un marché potentiel immense à exploiter et que d'autre part le Québec occupe entre 2 et 3 pour 100 du marché de la

pâtisserie surgelée et qu'il reste à savoir comment il peut investir ce secteur, selon les propos tenus au SOLEIL hier par M. Nadeau, il convient aussi de s'assurer que le Groupe Samson et le Syndicat des travailleurs de Vaillancourt veulent vraiment travailler conjointement à la réalisation du projet.

"A ce moment-ci, explique M. Nadeau, nous sommes prêts à mettre la main à la pâte, c'est le cas de le dire, et il faut connaître les intentions réelles de chacun."

Même si patron et syndiqués se sont quittés littéralement à coups de tirés, en février dernier, le Groupe Samson a néanmoins été retenu pour le projet. D'abord, il s'agit d'une entreprise entièrement québécoise et, en second lieu, cette compagnie offre de bonnes garanties, aux yeux du ministre du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, dans le cadre d'un tel projet.

Des conditions

"Il s'agirait d'une nouvelle production pour nous, précise M. Marcel Samson, mais nous estimons que nous serions en mesure de relever le défi. Il est certain que nous ne sommes pas indifférents, mais cependant, nous croyons que certaines conditions s'imposent."

"Dans un premier temps, note

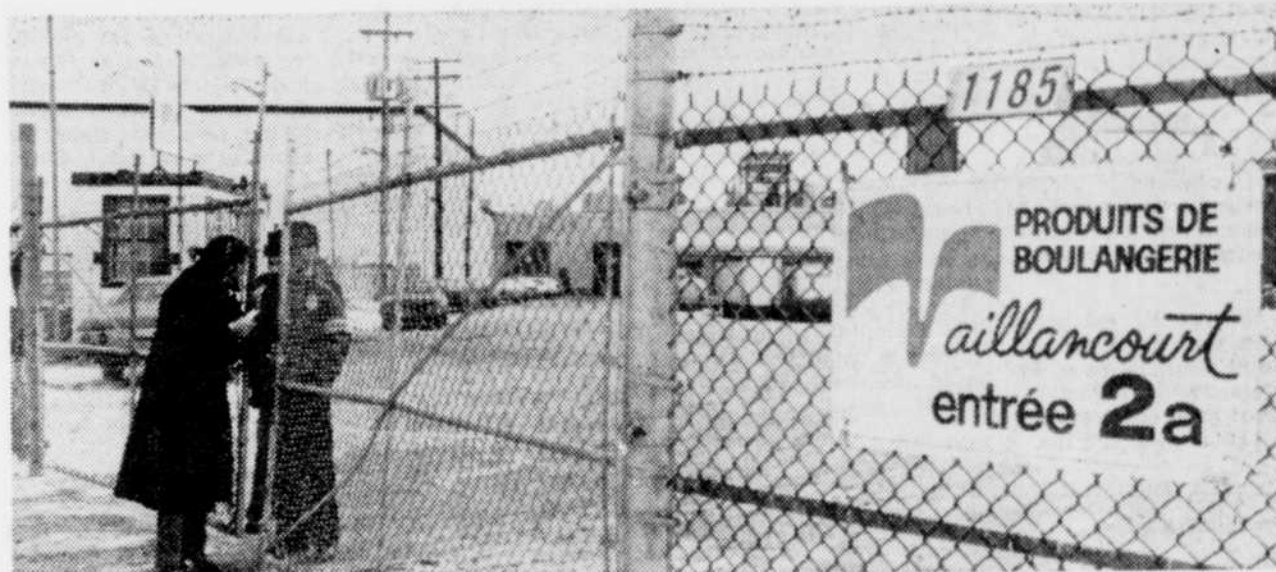
M. Samson, nous voulons la coopération des forces ouvrières (ça pourrait impliquer la réengagement de 75 à 80 employés) et ensuite nous voulons nous assurer d'obtenir de nouvelles subventions, étant donné qu'il s'agit, à notre avis, d'un investissement de \$3 à \$4 millions."

Le Groupe Samson a déjà en main les infrastructures, mais il faut introduire un nouvel équipement passablement dispendieux, pour assurer la production de pâtisseries et de pâte à pain surgelées, si le projet prend forme rapidement.

Le syndicat ne semble pas vouloir faire objection, pour sa part, à ce qu'un certain nombre de travailleurs ne soient pas réintégrés.

Lors d'une rencontre avec les représentants syndicaux, le 8 mai dernier, le porte-parole du ministre du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Nadeau, s'était engagé à faire terminer par le ministre, dans un délai de deux semaines, les recherches entreprises par le syndicat et portant sur certains coûts de réalisation du projet ainsi que sur certains aspects du marché.

C'est ce dont il sera notamment question lors de l'entretien devant se dérouler demain.



Lors de la fermeture de l'usine, en février dernier

Construction: une première convention en 10 ans

par Jacques DALLAIRE

Pour la première fois depuis 10 ans, les travailleurs et les employeurs de l'industrie de la construction au Québec ont signé une convention collective.

L'événement, car c'en est un, s'est

produit, hier, alors que le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction et l'Association des entrepreneurs en construction du Québec ont donné suite à l'entente de principe intervenue entre les parties le 9 mai dernier, en convenant d'un contrat fixant les conditions des 100.000 travailleurs de la construction de la

province jusqu'au 30 avril 1982.

Déjà, l'ensemble des travailleurs, regroupés en 23 corps de métier, avaient accepté l'entente de principe, non sans une ronde intensive de médiation. Les employeurs devaient à leur tour se prononcer sur le projet de convention collective, ce que les 15.000

entrepreneurs ont endossé dans une proportion de 78,4 pour 100, hier.

La signature de la convention collective, qui deviendra ultérieurement le nouveau décret de la construction, ramènera, estime-t-on de part et d'autre, la paix sur les chantiers, fortement perturbés au cours des derniers mois par des débrayages des travailleurs.

Tant le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (CPQMC) que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) ont dit souhaiter, hier, que ce nouveau climat influence les investissements, afin que l'industrie de la construction retrouve une nouvelle vigueur.

50 pour 100 de chômage

La conclusion d'une entente de

deux ans survient au moment où la moitié des travailleurs de la construction sont au chômage, d'après les propos tenus au SOLEIL, hier, par M. Maurice Pouliot, secrétaire général du CPQMC.

"La situation économique défavorable et le climat qui régnait sur les chantiers avaient de quoi inquiéter les entrepreneurs, commente encore M. Pouliot. Maintenant, nous espérons que les investissements se feront. Pour nous, à court terme, ça pourrait signifier de l'emploi pour au moins 20.000 travailleurs présentement en chômage, en particulier à la baie James."

La nouvelle convention collective prévoit des augmentations salariales moyennes de 17 pour 100 pour les deux prochaines années et des conditions de travail substantiellement améliorées.

"Ce qu'il faut surtout retenir, déclare M. Pouliot, c'est que nous avons signé une convention collective!"

"Dans l'ensemble, c'est très acceptable."

Office de la construction

Par ailleurs, si les conditions de travail des employés de la construction sont maintenant établies, les choses semblent vouloir mal tourner à l'Office de la construction du Québec.

Les représentants des 650 employés de l'office, membres de la section locale 57 de l'Union internationale des employés professionnels et de bureaux (FTQ) doivent faire le point sur leurs négociations aujourd'hui et sur l'éventualité d'une grève générale.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, doit participer à la rencontre.

Ottawa précise ses vues sur le prix du pétrole

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a donné hier soir de sérieuses indications sur la volonté du gouvernement fédéral d'imposer une taxe sur tous les produits pétroliers, dans le cadre de sa nouvelle politique sur le prix du pétrole.

Dans un discours destiné à l'Association des manufacturiers du Canada, il n'a laissé planer aucun doute sur la dure négociation qui attend l'Alberta, rejetant formellement toute idée de "souveraineté économique, doublée d'une association politique".

M. Lalonde a affirmé que le prix canadien promis par les libéraux lors des élections du 18 février sera un prolongement du système adopté il y a quelques années afin de permettre aux deux usines

d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta d'obtenir pour leur brut "synthétique" le prix du marché mondial.

En vertu de ce système, le gouvernement fédéral se sert d'une taxe extraordinaire sur tous les produits pétroliers pour combler la différence entre le prix courant canadien, qui est de \$14,75 le

baril, et le prix mondial, qui est de près de \$36, a expliqué le ministre.

C'est la première fois qu'une indication aussi nette est donnée de l'intention d'imposer une taxe sur les produits pétroliers. Jusque-là les porte-parole du gouvernement se contentaient de dire que cette taxe constituait une des options envisagées.

Les négociations avec l'Alberta et les autres provinces productrices de pétrole en vue d'un nouvel accord sur les prix du pétrole et du gaz naturel devraient reprendre le mois prochain.

M. Lalonde a déclaré sans ambages que les prix doivent augmenter, mais pas autant que le voudraient les provinces productrices.

ADRESSOGRAPH

Machine à adresser enveloppes ou pamphlets, modèle 800, avec 2.000 plaques aluminium et liste d'adresses dans Sillery, Ste-Foy, Québec et environs.

Jour: 653-0534
Soir: 683-3950

ESPACES POUR BUREAUX A LOUER, STE-FOY

Route de l'Eglise, près Hochelaga
Stationnement et services
Espace total 5.500 pi.², subdivisible
651-5325 692-1407

BOUTIQUE - mode féminine

Françoise Gervais

9405, boul. Henri-Bourassa (près Jean-Talbot) Charlesbourg — 627-1188

A PARTIR DU LUNDI 2 JUIN

30% A 50% DE REDUCTION
SUR TOUTE LA MARCHANDISE
EN MAGASIN (4 à 16 ans)

dépôts à terme

à l'intention exclusive de nos membres et aux adhérents éventuels

1 à 3 mois

12%

Intérêts versés à l'échéance

Demandez nos taux offerts pour d'autres périodes

Aucuns frais de service.

(Montant minimum \$1 000)

Taux sujet à changement

Institution inscrite

à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



CAISSE D'ÉPARGNE
ET D'ÉCONOMIE DE QUÉBEC
229 est, boul. Charest / 529-3353

le prix de

L'HUILE

ça tourne au vinaigre

Si vous voulez éviter de grimacer devant les comptes à payer...

Modifiez votre système de chauffage à l'huile en y adaptant une source de chaleur produite par L'ÉLECTRICITÉ

Branchez-vous à une source d'alimentation sûre

Informez-vous: 661-9211

- Pour systèmes à air chaud ou à eau chaude
- Coût raisonnable
- Installation facile en une journée
- Élimination des odeurs et dépôts graisseux causés par l'huile

GUILLÔT

LES CHARCUTERIES

JAMBONS

Dufleur

Y GOÛTER, C'EST LES AIMER!

québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-

Densification légère du territoire

Charlesbourg ralentira le rythme de son développement

par Gilles OUELLET

Les autorités municipales de Charlesbourg acceptent les grands principes de développement énoncés par les membres du Comité de consultation du plan d'urbanisme de Charlesbourg au terme de trois ans de réflexion, discussions et consultations, sur le développement futur de cette municipalité de banlieue de Québec.

Ces principes généraux sont d'orienter le développement de Charlesbourg vers une densification légère du territoire et de ralentir le rythme de développement pour les prochaines années.

Le maire de Charlesbourg, M. Henri Casault, a indiqué en soirée hier, qu'au cours d'une réunion conjointe tenue la veille entre le conseil

et le comité du plan directeur, tous avaient pratiquement convenu qu'il n'était pas opportun d'encourager de nouveaux développements domiciliaires dans un proche avenir.

La municipalité, qui cherche à rentabiliser ses développements passés, voudrait plutôt voir s'élever des édifices sur les quelque 944 lots disponibles et ayant les infrastructures nécessaires pour de la construction. Le conseil favoriserait la construction multifamiliale et commerciale, a confié le maire Casault.

Les autorités municipales chercheront par ailleurs à connaître les coûts exacts des différents développements qui pourraient être éventuellement entrepris à

l'intérieur de la municipalité; la municipalité veut ainsi être mieux informée sur les coûts des infrastructures.

Le maire Casault a déclaré que les hausses successives des taux d'intérêt des derniers mois en plus de la diminution du côté des demandes de permis ont eu un effet bénéfique puisque cela a permis aux dirigeants municipaux de mieux voir comment pourra se faire le développement futur dans Charlesbourg.

Par ailleurs, M. Casault a dit que le conseil municipal et les membres du comité du plan d'urbanisme ont accepté avec plaisir l'offre du ministère des Terres et Forêts du Québec de compléter la cartographie du grand Charlesbourg; ce travail permettra

de faire le point sur la situation réelle de la municipalité, a dit M. Casault.

Cet effort technique de la part des fonctionnaires provinciaux est très apprécié des autorités municipales d'autant plus qu'il représente une économie de près de \$200,000, a noté le maire de Charlesbourg.

M. Casault a révélé que les membres du comité du plan directeur d'urbanisme poursuivront leur travail en analysant avec les élus municipaux cette cartographie qui devrait être disponible au cours des prochains mois.

Signalons que ce comité du plan directeur, constitué de représentants de différents groupes du milieu, s'est penché depuis l'automne 1977 sur les différents aspects du

développement futur de la municipalité, conduisant des études et entreprenant plusieurs consultations auprès des citoyens de Charlesbourg.

Le rapport de ce comité, bien que pas officiellement déposé au conseil, est entre les mains des élus municipaux depuis la fin de février dernier pour études et commentaires. La réunion de lundi soir aura été l'une des premières du genre permettant aux membres du conseil et ceux du comité de faire le point sur ce travail.

Ajustement

Les autorités municipales de Charlesbourg ont accepté, hier soir, un ajustement de la rémunération du gérant et du gérant adjoint de la municipalité pour 1980.

Ainsi, le gérant, M. Michel Tremblay, touchera 10 pour 100 de plus, rétroactivement au 1er janvier dernier, portant son salaire annuel à \$52,000; M. Tremblay compte

25 ans de service dans l'administration municipale.

Le gérant adjoint, M. Ghislain Jobin, verra son traitement haussé de 13 pour

100 en 1980, recevant ainsi \$37,000 pour l'année; M. Jobin est à l'emploi de la municipalité de Charlesbourg depuis environ deux ans.



Le premier document a été lancé hier.

Avec ou sans subvention, Sainte-Foy ira en référendum sur la base de plein air

par Vincent CLICHE

N'ayant pas encore obtenu de réponse concernant sa demande de subvention pour l'acquisition de terrains servant à agrandir la base de plein air, la ville de Sainte-Foy a décidé de tenir quand même le référendum sur le règlement d'emprunt de \$2.3 millions qui seront nécessaires à compléter ces transactions.

Un avis public est paru dans les journaux d'hier venant officialiser la tenue de ce référendum. Il aura lieu, comme il avait été prévu, le samedi 14 juin, de 9h à 19h.

Les quelque 10,500 propriétaires, inscrits sur le rôle d'évaluation en vigueur à Sainte-Foy, pourront aller voter dans leur quartier où des bureaux de vote seront aménagés dans des écoles. Il y aura 11 bureaux de vote répartis dans les 7 quartiers de la ville.

Les autorités municipales n'ont pas l'intention de faire de nouvelles assemblées d'information sur le sujet de la base de plein air d'ici le 14 juin. La ville estime avoir informé la population d'une façon adéquate depuis les derniers mois.

On sait qu'il y a un an et

demi, un comité consultatif a été constitué pour étudier l'avenir de ce parc de plein air, situé dans l'angle formé par les boulevards Charest, Henri IV et Duplessis. Ce comité remettait son rapport l'été dernier et, à l'automne, la ville tenait deux assemblées d'information. Entre temps, le service de l'information publiait un petit journal sur le sujet.

La ville a cependant l'intention de publier d'ici le jour du référendum des annonces invitant les propriétaires à participer à cette consultation populaire et répondant à leurs questions sur

l'endroit où ils devront aller voter.

On sait que ce référendum a été demandé par plus de 900 propriétaires de Sainte-Foy qui, les 29 et 30 avril dernier, se rendaient à l'hôtel de ville pour signer les registres à cet effet. C'était 400 signatures de plus que le nombre exigé pour la tenue d'un référendum.

La subvention

Quant à la demande de subvention faite par la ville de Sainte-Foy, le 8 février dernier, auprès de M. Jacques Léonard, ministre responsable de l'Office de planification et de développement

du Québec (OPDQ), aucune réponse n'est parvenue aux autorités municipales à ce jour.

Le maire Bernardin Morin a déjà déclaré qu'il espérait obtenir ainsi \$1 million, ce qui aurait réduit d'autant l'emprunt de \$2.3 millions que la ville devra contracter pour l'acquisition des terrains.

A sa dernière réunion, le conseil municipal adressait presque un ultimatum au gouvernement du Québec de lui faire connaître avant le 30 mai sa réponse à la demande de subvention de la ville.

Service d'information pour le consommateur du grand Charlesbourg

par Gilles OUELLET

Les consommateurs du grand Charlesbourg pourront bénéficier gratuitement, au moins jusqu'en février 1981, d'un service d'information et d'éducation à la consommation à l'intérieur même de leur caisse populaire locale.

Ce programme, préparé avec la collaboration des cinq caisses populaires du grand Charlesbourg, a été lancé hier matin par le Service d'information de recherche et d'information en consommation (SIRAC), de Charlesbourg.

Profitant de l'entrée en vigueur de la loi sur la protection du consommateur, le SIRAC a conçu quatre documents traitant de quatre thèmes de la consommation: l'automobile, le crédit, la vente et la location de biens et de services, et la publicité,

les pratiques de commerces et les garanties.

Hier, c'était le lancement du premier document traitant de l'automobile. Par huit fiches bien illustrées, ce document tiré à 2,000 exemplaires donne une foule de conseils pour acheter, réparer, entretenir ou même financer son véhicule automobile.

Ce document sera disponible dans un kiosque itinérant qui visitera au cours des prochaines semaines les Caisse populaires l'Auvergne, Saint-Rodrigue, Orsainville, et Notre-Dame-des-Laurentides; cette semaine, le kiosque est accessible aux personnes qui se rendront à la Caisse populaire de Charlesbourg.

Après une présence d'une semaine dans une caisse, les représentants du SIRAC organiseront une séance de travail pour discuter plus à

fond des problèmes de consommation du milieu, principalement dans un premier temps de l'automobile. Cette première séance de travail se tiendra lundi, le 2 juin, à 19h30, à la caisse de Charlesbourg. La population est invitée.

En septembre, le SIRAC publiera le document sur la publicité, alors que suivra le texte sur le crédit à l'approche des Fêtes, puis le document sur les ventes sera lancé en février.

Dans le courant de l'automne, probablement en novembre, le SIRAC songe à tenir des sessions de formation et d'éducation des consommateurs, tout dépendant de l'intérêt manifesté par les citoyens lors de la tournée d'information dans les caisses populaires.

Participation

Les cinq caisses populaires du grand Charlesbourg ont contribué \$10,000 pour la réalisation de ce programme qui en coûtera \$25,000 en tout.

L'un des cinq gérants de caisses présents au lancement, M. Pierre Lachance, a précisé que c'est en revisant leur rôle social dans le grand Charlesbourg que les caisses ont jugé opportun de s'engager financièrement derrière l'action et ce programme plus précis du SIRAC.

Le coordonnateur du SIRAC, M. Gilbert Scantland, a expliqué que le groupe qui reçoit de l'aide financière des gouvernements a déboursé le reste pour permettre la publication de ces documents. Soulignons que les sujets traités l'ont été avec un représentant de l'Office de protection du consommateur.

Le SIRAC

Le SIRAC, qui se définit comme une coopérative de services, existe déjà depuis quelques années.

Né d'un Canada au travail, le SIRAC s'est solidement implanté à Charlesbourg grâce principalement à l'aide reçue du Service de l'éducation des adultes de la régionale Jean-Talon et de la Coopérative des consommateurs de Charlesbourg.

Aujourd'hui, le SIRAC regroupe quelque 40,000 personnes par le biais de ses 16 associations membres: caisses populaires, garderie, l'A-FAES, l'Éducation des adultes, etc.

Les citoyens peuvent communiquer tous les jours avec un ou l'autre des membres de l'équipe du SIRAC, au 480, 67e Rue est, Charlesbourg, au numéro 628-8844.

DRAPERIES MONTREAL

RABAIS 25%

SUR LE

PRIX TOTAL

DE TOUTES LES TENTURES
FAITES SUR MESURE, Y COMPRIS
LE TISSU ET LA CONFECTION!

Deux façons d'économiser! Ou bien vous économisez 25% à l'achat du tissu, ou bien vous faites confectionner vos tentures sur mesure chez nous et économisez 25% à la fois sur le tissu et sur la confection. Cette offre ne s'applique pas aux velours, valences, plafonds inclinés ou de style cathédrale ou sur les tissus déjà en vente.

ÉPARGNEZ DE 25% À 39% SUR DES TOILES DE FENÊTRE DE PREMIÈRE QUALITÉ

TOILES À 100% LAVABLE					FIBRE DE VERRE DELUXE, LAVABLE				
UN			FRANÇ.		UN			FRANÇ.	
GRANDS	REG.	VENTE	REG.	VENTE	GRANDS	REG.	VENTE	REG.	VENTE
27 x 56	7.95	5.45	12.40	7.45	27 x 56	14.50	9.99	21.45	13.99
30 x 56	7.95	5.45	12.40	7.45	30 x 56	14.50	9.99	21.45	13.99
30 x 70	9.75	6.99	14.30	8.99	30 x 70	15.45	10.99	22.70	16.99
36 x 70	9.75	6.99	14.30	8.99	36 x 70	15.45	10.99	22.70	16.99
36 x 82	11.35	7.99	15.85	9.99	36 x 82	—	—	24.50	17.99
42 x 70	12.50	8.49	16.15	10.99	42 x 70	19.30	12.99	27.20	18.99
42 x 82	13.55	9.49	19.85	12.99					
48 x 70	16.50	10.49	22.70	13.99	48 x 70	22.70	16.99	31.75	21.99
48 x 82	18.15	11.99	24.45	14.99					
54 x 70	18.75	11.99	26.00	15.99	54 x 70	28.00	18.99	38.25	24.99
54 x 82	19.85	13.99	27.85	17.99					
63 x 56	27.55	17.99	36.25	22.99	63 x 56	38.55	25.99	49.90	32.99
63 x 70	31.20	20.99	39.80	24.99	63 x 70	43.10	31.99	54.45	39.99
72 x 56	32.35	20.99	42.05	25.99	72 x 56	44.10	32.99	56.65	40.99
72 x 70	36.25	22.99	45.80	28.99	72 x 70	48.90	36.99	62.50	45.99
77 x 56	48.90	32.99	56.90	37.99	77 x 56	66.00	42.99	79.00	53.99
77 x 70	53.40	34.99	64.70	39.99	77 x 70	73.65	47.99	87.40	58.99

25% DE RABAIS
TOILES DE FENÊTRE FAITES SUR MESURE
STORES VÉNITIENS BALI ET VERTIFLEX



Visitez notre
BOUTIQUE DE SALLE DE BAINS.

Plusieurs de nos magasins offrent maintenant une vaste sélection de serviettes MARTEX.

GRATUIT! 529-9008
SERVICE
D'ACHAT À DOMICILE
RENDEZ-VOUS JOUR OU SOIR

MAIL ST-ROCH
Québec - 529-9241
LES GALERIES
CHAGNON
Lévis - 833-4420

CENTRE D'ACHATS
FLEUR DE LYS
Québec - 529-0288
PLACE LAURIER
Ste-Foy - 653-4069

VISA

affaire urbaine

Cyclotourisme

QUÉBEC — Une soirée d'information sur le cyclotourisme à Québec aura lieu le mercredi 28 mai prochain, à 19h30, au centre récréatif Mgr Bouffard, 680 rue Ste-Thérèse. Cette rencontre sera animée conjointement par le Comité provisoire de cyclotourisme de la ville de Québec et le Service municipal des loisirs et des parcs. Une invitation est lancée à toute la population et plus particulièrement aux adeptes du vélo qui désirent se regrouper sur une base récréative cet été.



Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Émile · Cap-Rouge

A Québec

Le quartier St-Jean-Baptiste possède sa bibliothèque

par Monique DUVAL

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a inauguré,

hier soir, la nouvelle bibliothèque Saint-Jean-Baptiste située dans le quartier du même nom, rue Saint-Jean

entre les rues Saint-Augustin et côte Sainte-Geneviève. Ouverture officielle, oui, mais, en réalité elle était ouverte

depuis quelques semaines et des amateurs de lecture, aussi bien adultes qu'enfants,

ont commencé à la fréquenter.

Cette nouvelle bibliothèque est une succursale de la bibliothèque municipale de Québec dont la responsabilité est assumée par l'Institut canadien. C'est Mme Marie-Thérèse Tancogne qui a été chargée de la direction.

Elle nous apprend que ce nouveau centre culturel est d'abord fait à l'intention des citoyens de ce quartier, jusqu'à ce jour passablement démunis en matière de bibliothèques, mais on n'y refusera évidemment personne. Les jours et les heures de fréquentation sont les suivants: mardi, mercredi, vendredi, de 12h30 à 17h30; jeudi, de 12h30 à 17h30 et de 19h à 21h; samedi, de 13h à 17h; fermé le dimanche et le lundi. L'abonnement est gratuit tout comme dans les six autres succursales. La bibliothèque de Québec est financée par la ville de Québec et reçoit une subvention du ministère des Affaires culturelles représentant 35 pour 100 de la contribution municipale.

La nouvelle bibliothèque Saint-Jean-Baptiste est dans un cadre des plus attrayants et il faut reconnaître qu'on y a fait un excellent travail de restauration et de réaménagement. On sait que cet édifice est classé depuis 1976 comme l'est aussi le cimetière qui le voisine. L'an dernier, le curé de la paroisse

anglicane Saint-Mathieu, les marguilliers et les paroissiens faisaient cadeau de tout le domaine (église, contenu, monuments extérieurs, cimetière) à la ville qui dès

lors décidait de transformer le temple en bibliothèque.

Telle que nous la voyons aujourd'hui, l'église anglicane date de 1875 et les respon-

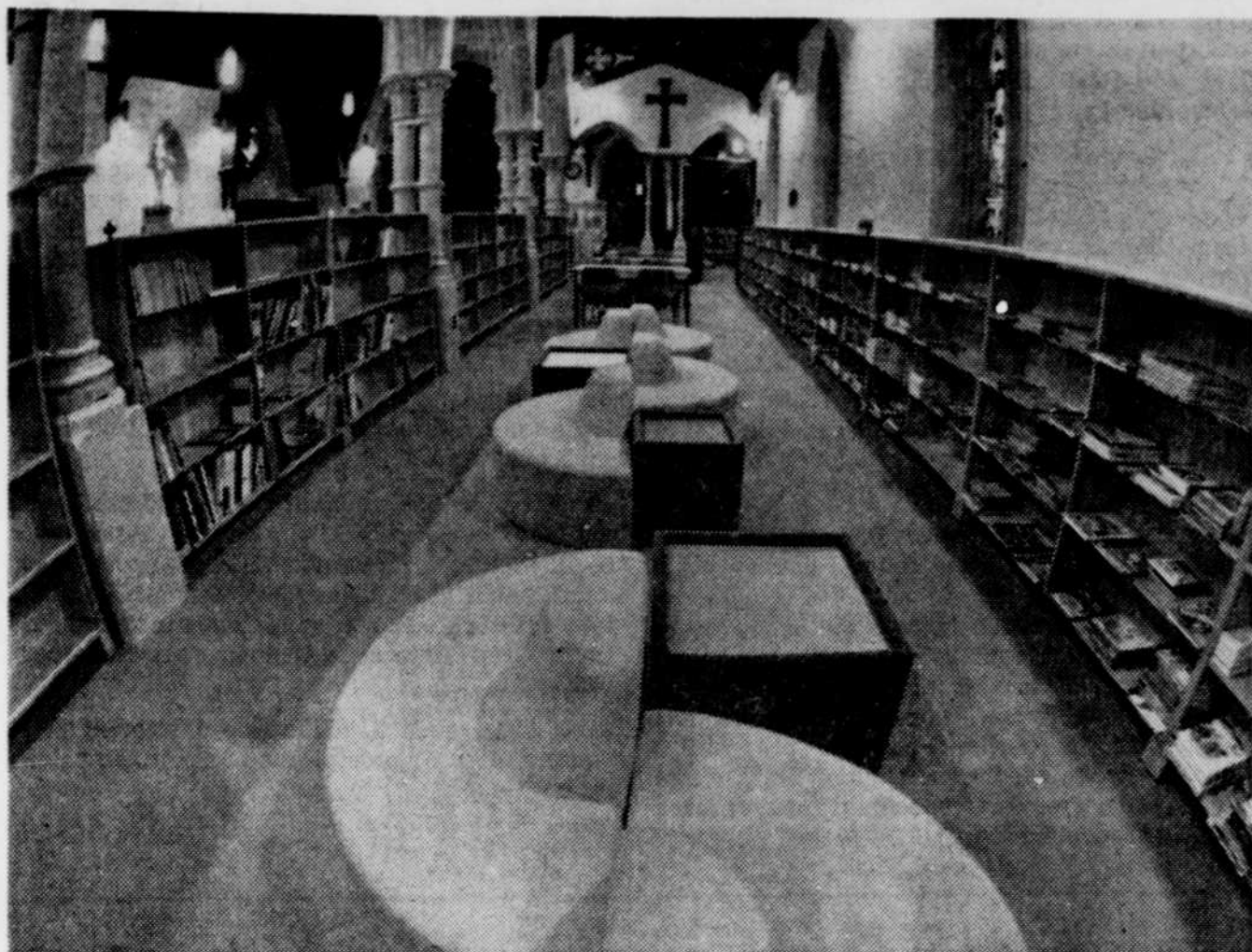
sables de sa "nouvelle vocation" ont tenu à conserver le plus possible son cachet et sa beauté tout en la dotant de facilités modernes et en la rendant intéressante à tous les usagers.

On a donc scrupuleusement conservé les murs tels qu'ils étaient, les belles verrières dont la plupart sont de sujets bibliques, le baptistère qui demeure bien en place non loin de la porte d'entrée, la chaire sculptée, les grilles de fer forgé séparant la nef du chœur et même les croix et inscriptions évoquant des bienfaiteurs de la paroisse.

Tout est flambant neuf en ce qui concerne le mobilier, fauteuils, tables, fichiers, bureau de réception, casiers, tapis, de même qu'on a cherché à harmoniser les couleurs.

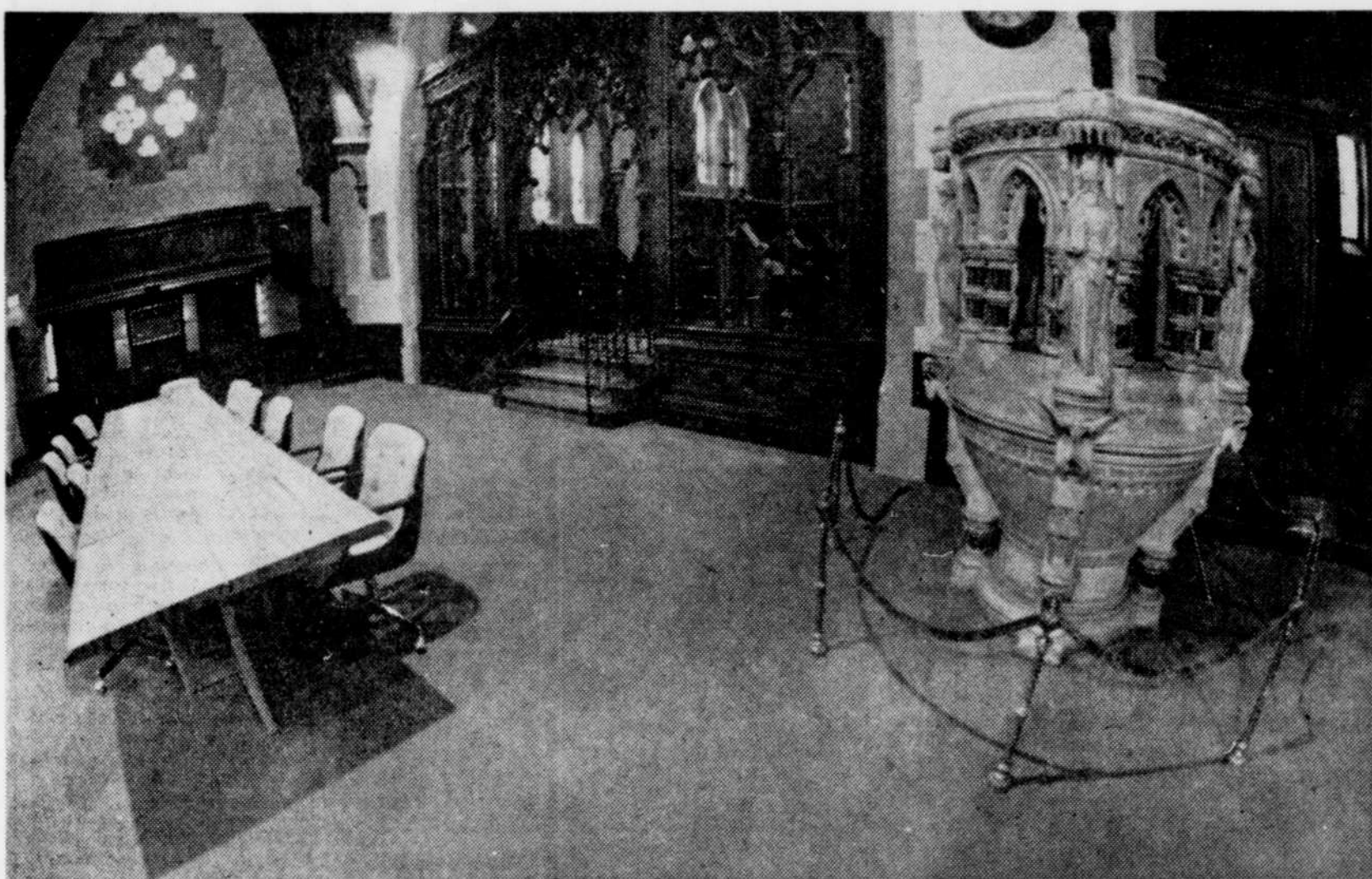
L'ancienne église, devenue bibliothèque, est divisée en quatre parties pour ainsi dire: espace principal pour le public adulte avec étagères et rayons chaque côté et le centre pour la lecture; à droite, espace plus restreint réservé aux enfants et, là aussi, rayons, fauteuils, tables; au bout de la grande salle et séparée de cette dernière et du chœur par des grilles de fer forgé, une petite salle de conférences et, enfin, à l'extrême droite en entrant, ce qu'on pourrait appeler lieux de service (cuisine, toilettes, armoires, etc.).

Le chœur est demeuré intact et il "trône" comme une belle pièce de musée tout comme le font la chaire, le baptistère, les crucifix, les plaques de bronze. Bref, la nouvelle bibliothèque, qui possède pour le moment quelque 6.000 livres couvrant à peu près tous les sujets, semble appelée à un bel avenir.



Pour la clientèle de moins de quinze ans, ces meubles et ces livres.

Le Soleil, André Boucher



Le Soleil, André Boucher

Une salle de conférence à l'ombre de l'autel et de la chaire.



Le Soleil, André Boucher

Une des nombreuses verrières qui constituent les plus belles parures de l'église anglicane devenue bibliothèque.

SANS PRETENTION

PLACE LEBOURGNEUF vous montre des résultats tangibles: une saine gestion - nouveaux locataires - une publicité mieux orchestrée - une clientèle croissante - des accès faciles et stationnement sans problèmes.

ALIMENTATION
MAGASIN A RAYONS
QUINCAILLERIE ET MATERIAUX
MODE FEMININE
MODE MASCULINE
UNISEX
MODE ENFANTS 0 à 14 ans
CHAUSSURES
FOURNITURE MAISON ET AUTRES
BIJOUX ET CADEAUX
LIVRES-MUSIQUE-HOBBY-SPORT
PHARMACIE-CARTES-
RAFFRAICHISSEMENTS
SERVICES

Steinberg
Miracle Mart
Castor Bricoleur
six magasins
trois magasins
cinq magasins
quatre magasins
quatre magasins
sept magasins

complet
complet
complet
incomplet
complet
incomplet
incomplet
incomplet
complet

quatre magasins
douze magasins
incomplet
incomplet

place
Lebourgneuf

INFORMATIONS: 628-8602

"Au beau milieu de chez-nous"

Pensée du jour

"En plongeant au fond des volutes, on en rapporte plus de graviers que de perles."

Gracieuseté du
RESTAURANT
LA SAUVAGERE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

"Nous sommes là"

MAISONNEC

Un rêve à
votre portée!



- Grandeur de la maison à votre choix
- Maison finie au complet ou en kit
- Divisions intérieures selon vos goûts
- On peut construire aussi n'importe quel autre modèle à votre goût
- Pour de plus amples renseignements, venez rencontrer l'équipe compétente de Maisonnec.

Ouvert 7 jours

Maison modèle à visiter au
4270, boul. Hamel, Ancienne-Lorette (près boul. Duplessis)
872-4610

704, COMMERCIALE, SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
839-6707 — 839-0221

1476, ROUL. OULLET, THETFORD MINES
336-8267 — 338-4522

Nouvelle série
maisonneec
\$2 pour
la série

FOIRE DU PAPIER PEINT

CHL

RABAIS DE

20%

Profitez de cette réduction pour redécorer votre intérieur. Notre très grand choix facilitera le vôtre...



VOYEZ
AL aflamme INC
PEINTURES & TAPIS

expansol

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD
661-8497

Stationnement facile

LES EXPERTS EN DECORATION DE SOL

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pénin

Hâte suspecte d'Ottawa

Sans perdre une minute, le premier ministre Trudeau veut profiter au maximum de l'avantage politique que lui procure la victoire du NON au référendum.

Les résultats étaient à peine compilés en effet qu'il mettait en marche la machine fédérale pour enclencher le mécanisme de révision constitutionnelle. Ayant tous, à tour de rôle, promis qu'ils interpréteraient un NON comme un OUI au fédéralisme renouvelé, les premiers ministres provinciaux n'ont pu qu'acquiescer à la requête de M. Jean Chrétien de tenir une réunion en toute hâte dès le début de juin.

L'ennui, c'est que le Québec, pourtant au cœur de ce débat, n'a pas encore eu l'occasion de dire s'il était d'accord pour commencer aussi rapidement une discussion dont on connaît mal les objectifs. A trop vouloir se hâter, pour profiter du climat de disponibilité qui règne dans les provinces anglaises, M. Trudeau prend le risque d'antagoniser dès le départ la délégation québécoise.

Politiquement, M. Trudeau a peut-être intérêt à placer le gouvernement Lévesque devant des choix difficiles, pour mieux faire la preuve que les péquistes ne sont pas intéressés à renouveler le fédéralisme, ce qui lui fournirait le prétexte rêvé pour durcir ses positions. Par ailleurs, M. Lévesque, même s'il a perdu son

référendum, n'est pas autorisé pour autant à s'effondrer devant l'offensive fédérale, même si le cabinet fédéral estime qu'il a perdu sa crédibilité.

Déjà, M. Trudeau a posé deux exigences fort contraignantes pour le Québec. D'une part, il soutient que la réforme ne se fera qu'à la condition que le pays demeure une véritable fédération, et d'autre part il exige que la Charte des droits soit incluse sans discussion dans la constitution.

Sur ces deux plans, le Québec aura du mal à s'accorder avec le premier ministre fédéral. Poser ces deux conditions comme préalable à toute négociation équivaut presque à faire porter d'avance sur le Québec le poids d'un échec. Tant le Parti québécois que le Parti libéral de M. Claude Ryan insistent en effet sur le caractère souverain des législatures provinciales, ce qui serait remis en cause par le maintien du pouvoir prépondérant d'Ottawa. Par contre, au chapitre des pouvoirs linguistiques, Québec ne peut tout simplement pas céder sa juridiction, peu importe la noblesse des objectifs poursuivis par M. Trudeau. Une véritable discussion ne peut contenir d'exigences préalables aussi fondamentales.

Le poids politique que confère à M. Trudeau la victoire du NON lui permet de forcer la note, car il appartient maintenant à M. Lévesque de faire la preuve de sa bonne foi. Ce qui suppose,

à toutes fins utiles, que le gouvernement du Québec doit accepter tout ce qui est raisonnable et ne refuser que ce qu'il considère une atteinte évidente aux intérêts traditionnels du Québec. Dans ce dernier cas, il serait bien avisé d'obtenir au préalable l'appui des partis fédéralistes de l'Assemblée, avant de commettre le gouvernement.

M. Trudeau de son côté ne peut prétendre imposer n'importe quoi au Québec, sous prétexte que les citoyens ont préféré le fédéralisme. Il sait très bien que l'enjeu de cette discussion, c'est le pouvoir québécois, par opposition au pouvoir fédéral. Les Québécois ne réclament pas des pouvoirs accrus par caprice, mais tout simplement parce qu'ils forment une société différente, distincte, dont ils ne peuvent remettre le destin entre les mains d'un Parlement contrôlé par une majorité anglophone.

Faire semblant que le problème tient uniquement à une meilleure harmonisation des bureaucraties qui se font concurrence au pays, c'est faire bien peu de cas des convictions profondes des Québécois, pour qui le gouvernement de Québec constitue la meilleure police d'assurance contre les abus éventuels de la majorité canadienne. Autant M. Lévesque doit se montrer accueillant à toute proposition visant à rajouter le système, autant M. Trudeau ne peut réclamer du Québec qu'il renonce à ses objectifs fondamentaux.

Une première démarche pourrait amorcer ce déblocage que tout le monde réclame: rapatrier la constitution. L'effet psychologique d'un tel geste provoquerait dans la population un sentiment de confiance qui pourrait obliger les élus à pousser plus avant leurs efforts. Il suffirait que le Québec consente à rapatrier immédiatement le document britannique, à la condition qu'il soit clairement entendu que la constitution demeurerait inchangée, tant qu'une entente ne serait pas intervenue sur une formule d'amendement. Entre-temps, tout changement devra exiger l'accord unanime des législatures.

Le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston, déclarait lundi à Montréal qu'à son avis le Canada est déjà trop décentralisé et que le problème constitutionnel n'est au fond qu'un problème linguistique.

Si ces propos reflètent la thèse officielle du cabinet Trudeau, il est d'ores et déjà assuré que le Québec sera le mouton noir des prochaines conférences car aucun gouvernement du Québec, fut-il libéral, n'a jamais obtenu le mandat implicite d'affaiblir le Québec pour renforcer Ottawa.

Il urge que M. Trudeau dise clairement où il veut en venir. La précipitation ne peut tenir lieu de politique.

Marcel PÉPIN

L'Acadie en a marre

Un coin francophone du Canada qui a raison de décrier les services français de Radio-Canada, c'est bien l'Acadie. Depuis plus d'une décennie, tous les témoins de la patrie d'Évangéline s'évertuent, sans grand résultat, à réclamer leur dû une fois pour toutes en termes d'une télévision et d'une radio d'État bâties pour et par les Acadiens suivant leurs particularités culturelles propres et non plus celles du Québec telles que mises en conserves à Montréal.

A Ottawa, cette semaine, quatre associations acadiennes réclamaient cette fois des démissions en même temps que des comptes à la maison-mère de la culture électronique. "Radio-Canada nous diminue, nous exaspère et nous castrate", d'enchainer le père Léger Comeau, de la Société nationale des Acadiens. M. Comeau peut dénombrer au Québec de nombreux alliés qui, dans la plupart des régions périphériques et même dans la capitale provinciale, ont déjà tenu ou tiennent encore pareil langage.

C'est qu'en dehors d'une métropole québécoise très centralisée en regard des ressources humaines et matérielles pouvant meubler les ondes, on se rend compte que les régionalismes culturels ainsi que le dialogue entre les régions sont à peu près exclus des programmations-réseaux. Même les diverses régions de Montréal semblent dans l'oubli. On diffuse encore des émissions com-

me si tous les publics du Québec et du Canada français ne constituaient qu'une masse informe décortiquée suivant la valeur numérique des bassins de population.

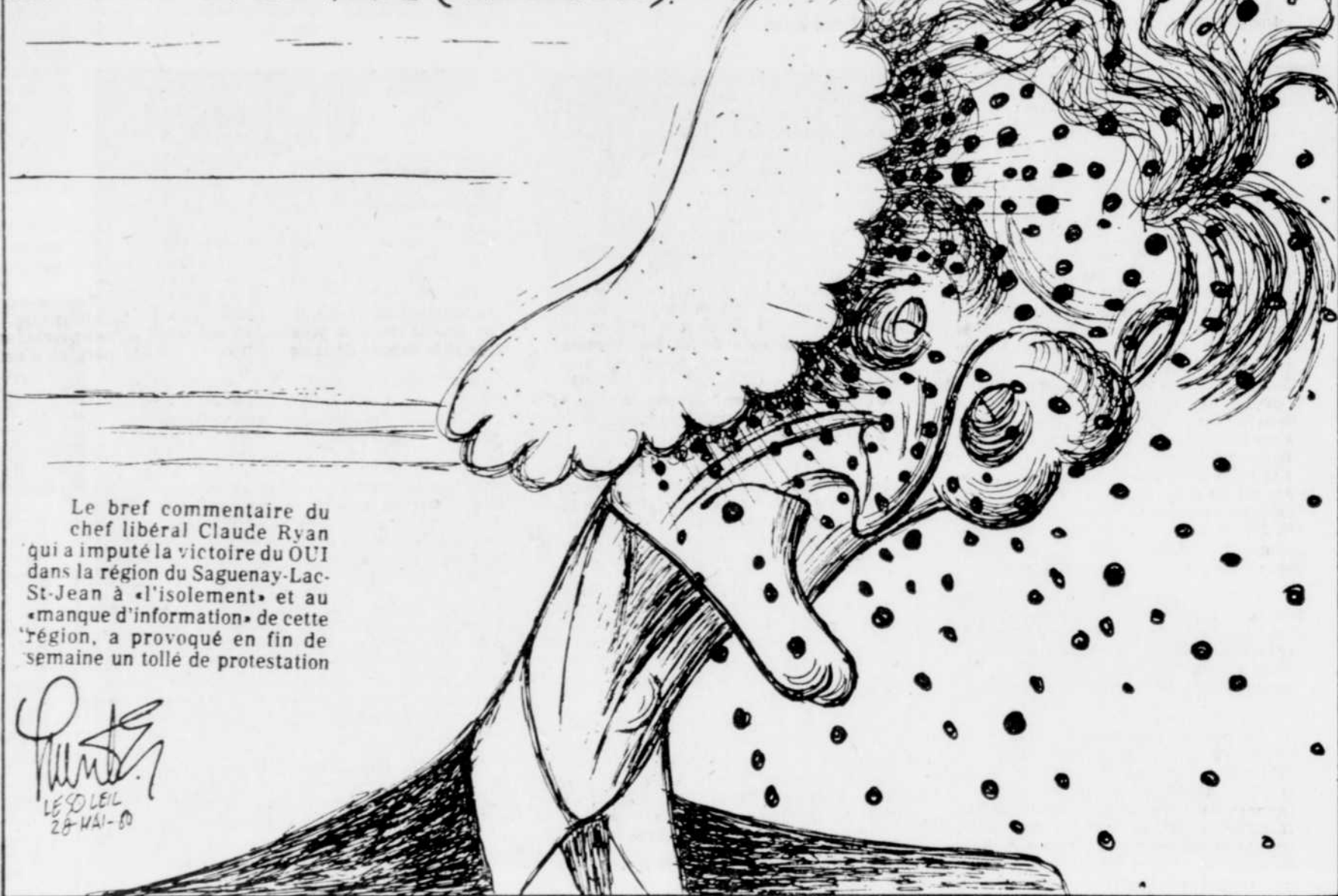
Pour les bureaucraties gouvernementales, à Ottawa comme à Québec, les "régionaux" ainsi que les francophones hors Québec constituent des entités exotiques mais marginales. Qui, dans un grand centre urbain, se préoccupe vraiment — par delà le grand cataclysme ou le bon gros fait divers — de ce que vivent les Abitibiens, les Saguenéens, les Acadiens ou les francophones de Penetanguishene?

Chaque fois que des préoccupations régionales rebondissent à Radio-Canada, on se rabat sur une désolante austérité budgétaire. La haute direction de Montréal et d'Ottawa rejette déjà, l'an dernier, toute idée d'autonomie acadienne en matière de radio-télévision. A des gens criant famine ou aux communications assimilatrices, on répondait candidelement que le réseau était indiscutablement pan-canadien depuis 1970 (le saviez-vous?), que le développement de la région de l'Atlantique serait une réalité en 1981, ce malgré "le poids toujours plus lourd des Québécois".

Si vous étiez Acadien, vous dénonceriez vous aussi les adeptes montréalais du colonialisme culturel et vous seriez également tenté de ne plus croire au Père Noël...

Jacques DUMAIS

LA GAFFE ET LA TARTE (AUX BLUETS).



Le bref commentaire du chef libéral Claude Ryan qui a imputé la victoire du OUI dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean à «l'isolement» et au «manque d'information» de cette région, a provoqué en fin de semaine un tollé de protestation

Signature of Jacques Dumas
LE SOLEIL
28 MAI 80

Israël s'entête

L'immense espoir qu'ont suscité les accords de Camp David dans tout l'Occident et plus particulièrement dans les pays où la cause d'Israël jouit d'un accueil sympathique, est en train de se changer en amère déception.

Après la démission du général israélien Moshe Dayan du cabinet Begin, il y a quelques mois, à la suite d'une profonde divergence de vues sur le degré d'autonomie à consentir aux populations arabes de Cisjordanie et de Gaza, voilà que le ministre de la Défense, M. Ezer Weizman, déserte à son tour le cabinet israélien, pour protester contre l'intransigeance de M. Begin.

Ce dernier en effet a prouvé qu'il était incapable de faire entendre raison aux nationalistes religieux, qui refusent de tenir compte des réalités contemporaines et s'en remettent à la Bible pour déterminer les frontières de l'Etat hébreu. En appuyant l'érection de villages juifs en territoire arabe occupé et en finissant sur la véritable signification de l'autonomie promise, M. Begin donne raison aux éléments radicaux du monde arabe et ébranle sérieusement l'appui que voulaient bien lui accorder des pays amis, comme les Etats-Unis et le Canada.

Toute initiative venant de l'Amérique pour relancer les discussions entre l'Egypte et Israël devra tenir compte de cette raideur des autorités israéliennes. Il ne sert à rien en effet de chercher un

compromis honorable, si l'une des parties multiplie les efforts pour compliquer la situation.

Le principal souci d'Israël, c'est d'assurer sa sécurité et d'obtenir une reconnaissance officielle de ses voisins. Le petit Etat, aux prises avec une grave crise économique et une sérieuse crise de crédibilité, joue un jeu dangereux. Au lieu de se contenter de négocier des frontières sûres, il tente en même temps d'agrandir son territoire. Il ne pourra jamais atteindre ces deux objectifs, sans en même temps provoquer le courroux de ses adversaires.

Un jour ou l'autre, le gouvernement israélien devra consentir à dialoguer directement avec les populations arabes dont les territoires sont occupés, afin de s'assurer que la solution retenue convient aux premiers intéressés. Cette négociation sera plus facile, si la politique d'implantation de villages juifs en territoire occupé est abandonnée tout de suite.

La démission du ministre de la Défense rend encore plus précaire l'autorité du premier ministre sur le Parlement israélien, à quelques mois d'une élection générale. Il est déjà évident que tant que les élections américaines n'auront pas eu lieu et tant que les Israéliens n'auront pas porté un jugement sur la ligne dure suivie par M. Begin, tout progrès significatif vers une paix durable demeurera douteux.

Marcel PÉPIN

point de vue

Paris révisé sa politique militaire

par Maurice DUVERGER
(collaboration spéciale)

PARIS (Agence Opera Mundi) — Quarante ans après la défaite de 1940, 35 ans après la victoire de 1945, le temps est propice à méditer sur la guerre et la paix au moment où le monde semble hésiter entre elles comme dans ces années qui ont séparé l'avènement d'Hitler et son pacte avec Staline.

De janvier 1933 à septembre 1939, les démocraties ont disposé d'un délai de grâce qu'elles auraient pu employer à prendre les moyens pour empêcher les dictatures de déclencher le second cataclysme universel. Elles ont chèrement payé le prix de leur inaction. La facture risquerait d'être encore plus lourde si elles commettaient les mêmes fautes un demi-siècle plus tard.

La guerre peut être empêchée

La guerre n'est pas à nos portes, comme beaucoup de gens commencent à le craindre. Nous pouvons encore l'empêcher, comme nous l'aurions pu en 1936 en réagissant convenablement à l'installation des troupes allemandes en face de Strasbourg. Certes, la comparaison demeure très approximative.

L'Empire soviétique ne peut être assimilé au Reich hitlérien. Le coup de Kaboul n'a pas grand-chose de commun

avec la militarisation de la Rhénanie. Les rapports de force sont différents, et la zone géographique de l'affrontement, et ses dimensions, et les possibilités stratégiques.

Mais une ressemblance demeure, derrière ces différences multiples. Comme l'Europe de la fin des années 30, le monde du début des années 80 se trouve dans une phase historique où il convient de montrer sa force pour n'être pas obligé de s'en servir un jour prochain. "Montrer sa force" ce n'est pas nécessairement faire des coups de main qui réussissent, du type Entebbe et Kolwezi, ou répondre à l'expédition d'Afghanistan par une autre de même type.

Cela ne signifie pas qu'on diminue les contacts diplomatiques, qu'on cesse d'échanger des idées et des marchandises, qu'on mette fin à la coexistence pacifique et à la détente. Cela n'implique pas qu'on se livre à des sanctions spectaculaires, ni même qu'on hausse le ton.

Un stimulant

Cela veut dire simplement qu'on se donne les moyens de contenir l'adversaire éventuel et même de le refouler si la nécessité s'en fait sentir. Et qu'on précise en même temps de façon claire la limite à ne pas franchir sans que ces moyens soient immédiatement mis en oeuvre. Il n'est pas

besoin de grands mots pour cela, ni de gestes théâtraux. La situation au Moyen-Orient est actuellement dangereuse dans la mesure où les frontières d'influence ne sont pas fixées avec précision.

En déclarant que le golfe Persique est une zone vitale pour son pays, le président Carter peut réduire les risques d'erreur conduisant à un engrenage irréversible. La puissance globale des Etats-Unis rend crédibles de tels propos, malgré le piteux échec en Iran.

Les Russes savent fort bien qu'il ne doit pas être surestimé et qu'il va même conduire à renforcer la puissance militaire de l'Amérique. L'essentiel est de déterminer les contours de la "zone vitale", ce qui requiert de la patience, et un mélange subtil de pressions matérielles et de discussions diplomatiques.

Faiblesse européenne

En Europe, la mort de Tito rend moins claire cette définition de la zone vitale. Mais le péril reste politique plutôt que militaire tant que l'affaire afghane empêchera Moscou de se livrer à d'autres provocations armées. Beaucoup plus grave est la faiblesse matérielle de notre continent depuis qu'il n'est plus assuré que Washington le prend sous son parapluie atomique.

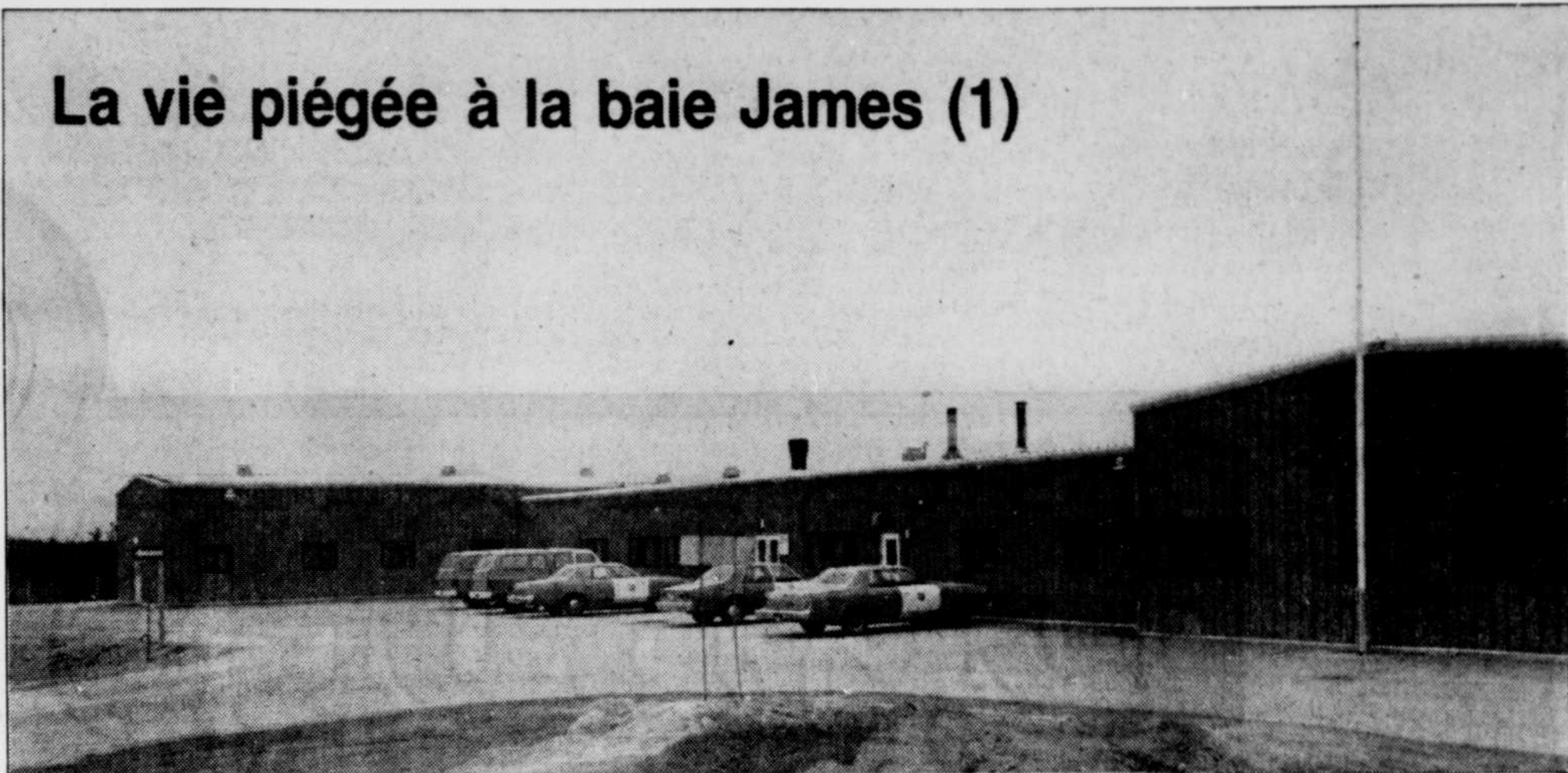
L'attirance de la République fédérale pour l'Ostpolitik rend impossible le développement d'une véritable défense autonome. Dans cette situation, la force nucléaire française prend une grande importance. Elle n'est pas seulement notre propre couverture. Elle devient un élément de la couverture collective. Cela rend catastrophique l'incertitude et l'incurie que nos gouvernants laissent se répandre actuellement dans ce domaine.

Au pire de la crise actuelle, voilà que le parti de notre président remet en cause toute notre politique militaire, que les plus hautes autorités de l'armée se déclarent en faveur de la bombe à neutrons — cette version moderne de la ligne Maginot —, ou qu'elles jouent à traquer la "subversion", manifestant ainsi qu'elles ne croient plus à la dissuasion.

Plus grave encore est le freinage des crédits et des programmes. Peu importerait que notre ambassadeur figure sur la tribune de la place Rouge pour le défilé du 1er mai et que nos athlètes aillent à Moscou, si nous mettions en chantier de nouveaux sous-marins atomiques. Si la France n'apparaissait de plus en plus sans défense, en laissant effiloche ses moyens de désagréger sa doctrine.

La vie piégée à la baie James (1)

Au plus fort des travaux, près de 15,000 travailleurs œuvrent à la réalisation du "projet du siècle". Roger Bellefeuille qui revient d'une tournée à la baie James décrit, dans le premier de deux articles, les services de santé mis en place pour répondre aux besoins de cette importante population.



Le centre hospitalier La Grande Rivière.

Photo Roger Bellefeuille

Une médecine de première ligne



roger bellefeuille

Le bi-moteur turbo-propulsé Convoir de la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ) vient de quitter l'aéroport de Caniapiscau, l'un des chantiers d'importance du complexe hydro-électrique La Grande. Il est midi. Au nombre de la cinquantaine de passagers, pour la majorité des travailleurs syndiqués au seuil d'un congé réglementaire de 10 jours après deux mois d'isolement, un blessé étendu sur une civière. Il s'agit de M. Roland Goulet, de Québec, un contremaître à l'emploi de la compagnie BGM engagée dans la construction de digues. À ses côtés, Anne-Marie Laurent, une jeune infirmière du centre hospitalier La Grande Rivière, originaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Frappé au cours de la nuit avec force par un caillou projeté par une roue de camion, M. Goulet, sauvé miraculeusement par son casque protecteur, le côté droit insensibilisé, est évacué d'urgence vers le sud.

13h30: "l'oiseau bleu" se pose en douceur à l'Ancienne-Lorette. Une ambulance est déjà en vigile. Moins de 12 heures après l'accident, le blessé sera accueilli à l'hôpital l'Enfant-Jésus de Québec, un centre hospitalier spécialisé en traumatologie.

Le centre hospitalier La Grande Rivière aura ainsi accompli, une fois de plus, l'un des deux objectifs majeurs de sa mission en milieu éloigné: assurer les services de santé de première ligne aux travailleurs et aux familles des cadres éparpillés sur des centaines de kilomètres de territoire, en plein moyen nord québécois et évacuer rapidement et sécuritairement les cas d'urgence vers les grands centres.

Sans commune mesure

L'hôpital de la Grande Rivière n'est pas un établissement de compagnie. Il est intégré au réseau des Affaires sociales du Québec dont il tire la plus grande partie de son budget de fonctionnement. Doté d'un conseil d'administration, avec représentants d'usagers, en conformité avec la loi sur les services de santé et des services sociaux, son siège administratif est situé à LG-2, à quelque mille kilomètres au nord de Montréal.

L'établissement proclame donc son indépendance et sa complète autonomie vis-à-vis la SEBJ qui comble toutefois son déficit annuel. Au cours de l'exercice 1978-1979, sur un budget total de plus de \$5,7 millions, la SEBJ qui détient un mandat de gérance de sa société-mère, l'Hydro-Québec, sur ce complexe, aura ainsi fourni une quote-part de \$1,3 million. Ce qui peut expliquer une certaine méfiance vis-à-vis de tout étranger, d'autant plus s'il est journaliste.

Ce qui peut expliquer, par exemple, le refus du directeur général, M. Gérard Landry, de fournir à l'auteur de ces lignes, le dernier rapport annuel de l'établissement, un document public en vertu même de la loi sur les services de santé.

Ce qui peut expliquer aussi, cette remarque bien sentie et répétée de la directrice du nursing, Mme Jacqueline Skelling, que c'est la dernière visite d'un journaliste qu'elle autorise, n'aimant pas que des étrangers se mêlent de "leurs questions de famille".

Ce qui peut expliquer enfin l'empressement gentil des préposés(e)s aux relations publiques à attirer le même journaliste vers l'emplacement des grands travaux tout en vantant l'effort bienveillant déployé par la SEBJ pour assurer le bien-être et le bonheur de tous ses protégés.

C'est d'ailleurs cette même SEBJ qui devra trancher, en dernier ressort, tout prochainement, si des services d'obstétrique bien structurés seront offerts à LG-3,

ces coûts supplémentaires devant être absorbés par elle, le MAS n'assumant pas les frais de services spécialisés dans un tel contexte.

Un réseau

Le centre hospitalier La Grande Rivière a des affinités certaines avec ses grands frères du sud: il a néanmoins ses caractéristiques propres.

Son aménagement physique réparti en "pavillons" similaires sur le site des quatre chantiers principaux du complexe La Grande — LG-2, LG-3, LG-4 et Caniapiscau — est typique du cadre architectural de ce vaste chantier: des éléments préfabriqués modulaires que l'on ajoute ou que l'on enlève selon la progression des travaux et la densité de la population.

Comptant au total 80 lits, son taux d'occupation n'atteint pas 12 pour 100. Dans le sud, ce seul facteur serait suffisant pour décréter sa fermeture.

Doté d'une clinique externe (environ une cinquantaine de consultations par jour au plus fort des travaux), chaque pavillon a sa chambre de soins intensifs ou d'observation avec vitrine donnant sur le poste de garde. L'ensemble est fonctionnel et les couleurs sont gaies.

L'équipement est considéré comme suffisant pour des services de santé de première ligne, c'est-à-dire n'offrant pas de soins spécialisés. Une salle d'obstétrique, qui sert rarement, contiguë à une pouponnière avec des incubateurs pour d'éventuels nouveau-nés présentant des complications.

Pour les évacuations d'urgence, le médecin peut compter sur un défibrillateur cardiaque portatif et il pourra procéder en cours de route, le cas échéant, à des intubations, à une trachéotomie et à des transfusions de sérum.

Grâce à une entente avec le centre hospitalier de Cartierville, l'électrocardiogramme de LG-2 et LG-3 peut être directe-

ment relié pour observation à distance et consultation d'appoint.

Se greffent au centre hospitalier, une dizaine d'antennes de premiers soins situées sur autant de chantiers secondaires et où une infirmière est en poste, disponible 24 heures par jour, sept jours par semaine. Celle-ci travaille, mange et dort dans cette clinique logée dans une roulotte.

Enfin, non intégrée à ce réseau, intervient l'infirmière de compagnie, dont, par exemple, garde Micheline Gagnon, d'Arvida à l'emploi de la firme Construction du Saint-Laurent. Elle est souvent la première à intervenir lorsqu'il se produit un accident sur un chantier, aidée par des contremaîtres qui ont suivi des cours de l'Ambulance Saint-Jean. Ces infirmières de compagnie, selon les propos entendus de part et d'autre, seraient "snobées" par leurs consœurs de l'hôpital qui les considèrent surtout comme des "casseuses de grippe" et des "soigneuses d'égratignures". Certains médecins les soupçonnent de leur ravir des patients. L'épingle noire résiste bien, tout rachimique soit-il, aux rigueurs de la taiga, pourquoi pas les rivalités interprofessionnelles que l'on transporte tout bonnement du sud au nord.

Une motivation: l'argent

Les effectifs médicaux et paramédicaux comptent sept médecins, dont un spécialiste en chirurgie générale, un autre qui sait pratiquer l'anesthésie et un troisième qui fait aussi office de dentiste, s'ajoutent trois vrais dentistes, une soixantaine d'infirmières et d'infirmiers à temps complet et à temps partiel, quatre pharmaciens, des laborantines, archivistes et techniciennes en radiologie.

Tout ce monde, à l'instar des travailleurs syndiqués, sont à la baie James, hormis sans aucun doute quelques exceptions, pour faire de l'argent.

Le médecin, rémunéré à l'acte, reçoit une prime d'éloignement variant entre

\$20,000 et \$25,000 par année. Outre les cas rémunérés par l'assurance-maladie, il reçoit aussi des honoraires, pour services rendus, de la Commission des accidents du travail. La SEBJ lui fournit en outre le logement, le véhicule et le billet d'avion gratuit, pour retourner dans le sud, deux fois par année. Il est de garde 24 heures sur 24. Comme tous les cadres, il a accès à deux caisses de bière par semaine.

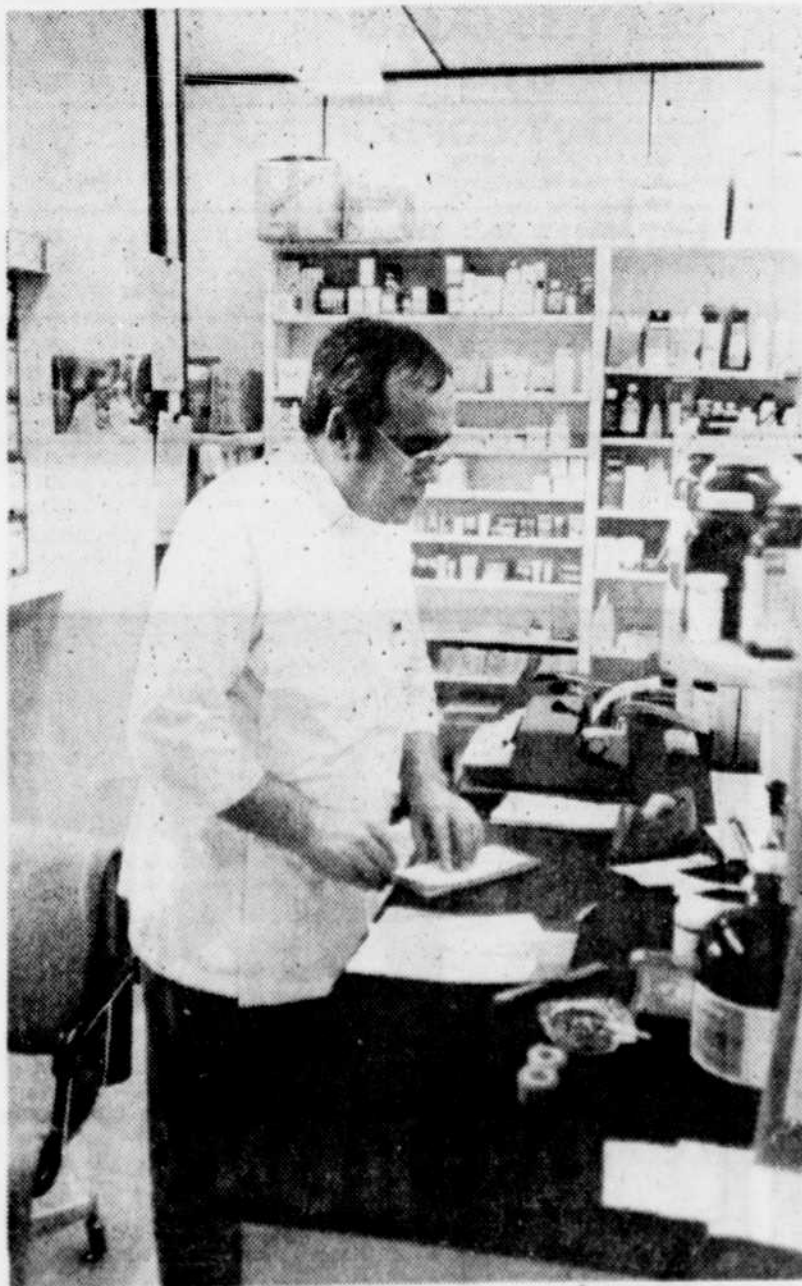
L'infirmière de la baie James, quoique non syndiquée, reçoit le même salaire que sa consœur du sud. Sa semaine de travail est de 60 heures réparties sur cinq jours ce qui lui fait une période de garde quotidienne de 12 heures, soit le jour, soit la nuit. S'ajoutent une prime d'éloignement (un peu plus de \$3,000 par année bientôt), le logement gratuit et 10 jours de congés, à tous les deux mois, avec billet d'avion gratuit.

Tous les autres membres du personnel ont sensiblement les mêmes conditions de travail, sauf que la semaine de travail de 60 heures est échelonnée sur six jours.

Ce qui fait qu'au bout de l'année, compte tenu du nombre d'heures travaillées, de la prime et autres avantages, le revenu sera le double de celui des travailleurs de la santé "d'en bas", c'est-à-dire de Montréal, de Québec ou d'ailleurs. Sans connaître, d'autre part, la fébrilité et l'achalandage des centres hospitaliers urbains et semi-urbains.

Le pharmacien est un employé de l'hôpital cependant que le dentiste a un statut spécial: il est à son compte, avec des avantages incitatifs non négligeables. Le local et tout l'équipement lui sont fournis de même que les services d'une hygiéniste dentaire rémunérée par le centre hospitalier. Le Dr Jacques Menhant n'a pas hésité à troquer son cabinet de Notre-Dame-de-Grâce à Montréal pour la chaise de dentiste de LG-2. Il demeure sur ce chantier, avec sa famille, depuis avril dernier. Il se dit enchanté de l'expérience.

Demain, le contexte socio-sanitaire ou l'implacable "last call..."



LG-2: le pharmacien Gilles Jacob

Photo Roger Bellefeuille



L'infirmière Anne-Marie Laurent.

Photo Roger Bellefeuille



La directrice des soins infirmiers, Jacqueline Skelling.

Photo Roger Bellefeuille

Jato

DE BONNS PRIX TOUT PRÈS

ACTION BOEUF DE PREMIERE QUALITE CANADA CATEGORIE "A" 1.08 ROTI DE PALETTE Pour rôti ou livre ÉCONOMISEZ .90		ACTION PEPSI-COLA ou DIET PEPSI boissons gazeuses bouteille consignée de 750 ml 6 pour 2.17 ÉCONOMISEZ 1.32		ACTION GATEAUX VACHON pique, demi-lune vanille ou chocolat, caramel boîte familiale 1.17 ÉCONOMISEZ .42		ACTION TOMATES ROSES De serre Produit de l'Ontario Canada no 1 .75 lb	
ROTI DE COTES CROISEES Coupe de Boeuf Canada "A" livre 1.68	FLANC DE PORC SALE Maigre entrelardé livre .98	ACTION CORNICHONS HABITANT avec ou sans ail, polonais bocal de 24 oz .97 ÉCONOMISEZ .43		ACTION BRIQUETTES de charbon de bois Grill Time sac de 10 lb 1.89 ÉCONOMISEZ .46		PATATES NOUVELLES Emballage de 5 lb Produit de Californie Canada No 1 ch. .99	RHUBARBE Emballage 6 x 3 Produit du Québec Canada no 1 ch. 1.59
SAUCISSES FUMÉES Marque A L livre .88	CRETONS QUATRE-ETOILES Bol de 10 oz ch. 1.38					CAROTTES Emballage de 5 livres Produit des Etats-Unis Canada no 1 ch. 1.19	PAMPLEMOUSSES "CHAIR ROSE" Grosseur 56 Produit de Floride ch. .25
VIANDES TRANCHEES Assorties de Hygrade 175 g ch. .78	SAUCISSES DE PORC La Belle Ferrière, 500 g 1.78					CONCOMBRES "EUROPEEN" Sans pépins Produit de l'Ontario Canada no 1 CH. .49	JUS D'ORANGE MARQUE HOLIDAY Contenant de 64 onces ch. 1.59

BOISSONS ROUEMONT raisin, limonade, orange, pomme canette de 10 oz 3 pour .79	MAYONNAISE Heilmann bocal de 300 ml 1.09	TOMATES de choix Ajlmer boîte de conserve de 19 oz .59	ANANAS tranches Provigo boîte de conserve de 19 oz 28 oz .89 .67	TABLETTES DE CHOCOLAT variétés au choix emballage de 4 1.19	CHIPS HUMPTY DUMPTY réduites, à l'ancienne, B.B.Q. sac de 200 g .89
BOISSON au raisin Welchade boîte de conserve de 48 oz .89	MOUTARDE préparée French bocal de 16 oz .59	REGLISSE LASSO rouge ou noire emballage de 200 g .69	THE orange pelée Provigo boîte de 100 sachets 1.49	GARNITURE A DESSERT Dream Whip boîte de 3 oz .69	BISCUITS Ritz de Christie boîte de 450 g 1.29
CRISTAUX GAI MEUNIER raisin ou orange 3 enveloppes de 3 1/4 oz .77	MARGARINE moelle Monarch contenant de 2 lb 1.69	RAGOUT CORDON BLEU boulettes ou patates rondes boîte de conserve de 15 oz .99	MACEDOINE de choix Jato boîte de conserve de 19 oz .38	GELEE A DESSERT variétés au choix, Jato boîte de 3 oz 3 pour .99	DETERSIF ALL pour laveuse automatique boîte de 2.1 l 2.99
JUS D'ORANGE reconstitué Kraft bocal de 64 oz 1.99	POULET désossé Notre-Dame bocal de 900 g 4.89	LANGUE DE PORC marinée Labonté bocal de 283 g 2.99	DETERSIF PROVIGO pour lave-vaisselle boîte de 2 l 2.99	CAFE instantané Nescatô bocal de 10 oz 5.75	NETTOYEUR pour toilette Sani Flush contenant de 34 oz .89
JUS DE TOMATE de l'ancienne Bright boîte de conserve de 19 oz .39	TABLETTES CROQUE NATURE variétés au choix, Quaker boîte de 400 g 1.09	BISCUITS LECLERC pétiée au riz emballage de 350 g .99	ASSOUPLISSANT pour tissu Jato contenant de 128 oz 1.39	CAFE MAXWELL HOUSE mouture régulière sac de 1 lb 3.47	PAPIER HYGIENIQUE ROYALE blanc ou variété de couleurs emballage de 4 rouleaux 1.37

LA BELLE ÉPOQUE GALETTES BLANCHES 12 / 1.45 Produit de notre boulangerie, frais du jour prix spécial: PALMIERS 6 / 1.09 Produit de notre boulangerie, frais du jour BISCUITS AUX DATTES 12 / 1.63 Produits de notre boulangerie, frais du jour GATEAU DES ANGES 7 pièces Produit de notre boulangerie, frais du jour 1.49	PRODUITS JATO BETTERAVES marinées Jato bocal de 24 oz .55 KETCHUP aux tomates Jato bouteille de 20 oz .79 BOISSONS GAZEUSES variétés de saveurs Jato canette de 10 oz 3 pour 1.00 MAIS EN CREME de choix Jato boîte de conserve de 19 oz .45	 DE BONNS PRIX TOUT PRÈS	BEAUTÉ SANTÉ PATE DENTIFRICE Aqua Fresh tube de 100 ml .99 SERVIENTES HYGIENIQUES Confidets boîte de 12 .99 SHAMPOOING pour bébés Johnson bouteille de 450 ml 2.49 SAVON DE TOILETTE blanc, régulier, Lux emballage de 3 pains 1.09	PRODUITS SURGELÉS JUS D'ORANGE surgelé Minute Maid boîte de 12.5 oz .89 FRITES SURGÉLÉES McCAIN superfines, régulières sac de 2 lb .99 GAUFRES SURGÉLÉES variétés au choix, Aunt Jemima emballage de 10 oz .77 JUS DE RAISIN surgelé Sunny boîte de 12.5 oz .69
---	---	---	--	--

la page des lecteurs

Inquiétude à la suite de la fermeture de l'école Champagnat

Nous sommes tous au courant des restrictions budgétaires de la CEQ et de la dénatalité au Québec. Il est bien évident que tous doivent serrer et attacher leur ceinture... Il y a tout de même certaines limites qui ne doivent pas être dépassées. Nos enfants déficients moyens devront quitter leur école Champagnat en juin pour être transférés à l'école Anne Hébert en septembre 1980. Ce sera un grand changement pour nos tout-petits. Cette réimplantation nous inquiète un peu mais nous devons faire confiance au personnel en place afin que ce changement se fasse en douceur... Et si une partie de ce personnel doit également changer en juin, comment pouvons-nous être assurés que ce ne sera pas un avertissement forcé même avec nos ceintures de sécurité attachées?

Je veux bien être raisonnable et faire confiance mais il y a tout de même un minimum de chances à mettre de notre côté. Nos professeurs du premier cycle sont d'une grande compétence. Ils sont très dynamiques, fins psychologues et en plus ils adorent nos enfants. C'est un support considérable pour les parents. Ça représente tout pour les enfants.

Ma fille a fait des progrès remarquables depuis son entrée scolaire car son professeur l'a accueillie chaleureusement et a su créer l'ambiance propice afin qu'elle développe ses possibilités. Inutile d'énumérer toutes les qualités de ce professeur. Je n'en finirais plus.

Je suis très inquiète de l'impact

que ces changements auront sur nos enfants. Je ne suis pas d'accord avec le principe de l'ancienneté à tout prix revendiquée par les syndicats. Il faut tout de même voir le côté humain. Ces enfants ont encore un plus grand besoin de sécurité affective que les enfants "normaux". Comment peut-on balayer ce principe du revers de la main pour tout simplement remplir les exigences du syndicat? Le bien des enfants devrait être la première chose à considérer.

De grâce ne nous enlevez pas nos profs. On ne peut se passer d'eux.

Lacille Gouin
Québec



Il faut continuer de lutter

Lors du référendum #1, nous avons subi l'humiliante défaite causée par les forces fédéralistes anglaises qui ont réussi (par divers procédés illégaux comme la présence de Ryan et de ses zouaves à des salles de vote pendant le déroulement du scrutin) à étendre leurs racines visqueuses jusqu'à Québec.

Le résultat final indique deux choses: premièrement, que le Québec français est maintenant parfaitement bien contrôlé et apeuré; deuxièmement, que les francophones sont frustrés et qu'ils vont continuer de lutter jusqu'à la victoire finale.

Pendant cette tournée référendaire, on a réussi à recouvrer entièrement le Québec francophone de boue. Ce Québec francophone est peut-être enterré, mais il n'est pas mort! Sous cette terre et cette boue sommeille une braise qui fera naître la flamme qui incendiera nos coeurs d'un deuxième souffle et éclairera le sentier de l'avenir de ceux qui ne savent pas...

Le chemin sera long et plein d'embûches libérales, mais il faut continuer de lutter. On ne peut pas gagner en abandonnant.

En fin de compte, décidez ce que vous voudrez, mais moi je jure solennellement que jamais je n'accepterai d'être à genoux pour lécher les pieds du Canada anglais! Jamais!!!

Michel Légaré
Charlesbourg

Bravo, René, tu as gagné!

Le 20 mai 1980 s'avère une date historique dans l'histoire du Québec. Dans un geste démocratique à peu près unique au monde, ayant un crayon pour seule arme au poing, le peuple québécois a assuré sa place dans le Canada en forçant le reste du pays à négocier des changements constitutionnels. On parle d'une victoire sans équivoque du NON. Ceux qui le disent ne sont même pas conquis, Trudeau le premier. Victoire "arithmétique" c'est vrai! Mais la victoire la plus éclatante appartient au camp du OUI. Celle du NON s'avère une cuisante défaite pour les fédéralistes. Ces derniers ont clamé de toutes leurs forces qu'un OUI voulait dire la séparation du Québec. Si, au lendemain du référendum, ils tiennent toujours à cette argumentation mensongère et méprisante, ils doivent admettre honnêtement que 40,5 pour 100 des Québécois ont opté résolument pour la séparation du Québec. Et ce, malgré une campagne de peur et de dénigrement sans précédent de leur part! Lors d'un sondage publié dans Selection du Reader's Digest, en octobre 1977 (pp. 37 sq.), seulement 12 pour 100 des Québécois favorisaient la séparation du Québec. Deux ans et demi après, la moitié des Québécois (j'ignore évidemment les anglophones) seraient prêts à assumer cette responsabilité.

té. Fédéralistes, tenez-vous toujours à vos arguments inqualifiables?

Ce matin du 20 mai, un soleil éclatant brillait sur le Québec. Un soleil de victoire brillait pour accompagner un peuple qui a fait un pas décisif dans sa marche victorieuse pour assurer sa place. Je n'ai jamais été aussi fier de mon vote ce jour-là. J'ai voté OUI pour garder ma place au Canada, place qu'on essaie de m'enlever depuis plus de deux siècles. J'ai voté pour l'unité du Canada en permettant au Québec de s'épanouir à travers les autres fleurons de ce pays. Je serai fier de chanter "O Canada" le jour où je saurai que le Québec sera enfin reconnu d'égal à égal. Du moins, les fédéralistes l'ont tous promis! Je ne veux pas me séparer du Canada; du moins pas pour l'instant. C'est précisément pour cette raison que j'ai voté OUI. Car si Ottawa refuse d'accorder ses droits au Québec, quel choix me restera-t-il lors d'un référendum ultérieur?

René, des millions de Québécois étaient unis par le coeur aux quelques milliers qui étaient devant toi au centre Paul-Sauvé ce soir-là. Même dans le camp du NON! J'ai vu, à la télévision, des gens fondre en larmes et j'aurais eu le goût d'en faire autant. Larmes de dégoût devant le fait que les Québécois

ont été divisés dans leur idéal, brisés par la peur, la haine. C'était une réaction normale. Mais tu as raison, René: les fédéralistes ont une dernière chance. Trudeau est acculé au mur: il est pris à son propre piège. Sa tête, ainsi que celle des Chrétiens, Bégin, Ouellet, Lamontagne et autres du même acabit, ne valent présentement pas cher. On aura bientôt l'occasion de mesurer leur fierté québécoise. Je ne parle pas de Ryan et de sa clique étriquée: il n'avait même pas le courage de sourire devant la victoire des fédéralistes d'Ottawa. Pas la sienne! Il n'a même pas réussi à attirer une foule décente pour "fêter" cet événement historique.

Jean Chretien aura eu le mérite d'ébaucher une prophétie en parlant de pourriture. En effet, la vie naît de la pourriture d'une graine. La vie québécoise renaîtra avec une force incroyable. Le peuple québécois se réunifiera. Dans un geste de fraternité ému, tu as toi-même demandé, René, de chanter pour tous les gens de ce pays en ce soir du 20 mai. Un jour, d'un seul bloc, les Québécois chanteront à leur tour pour toi. J'espère que tu seras encore là! Vive le Québec! Vive les Québécois!

Michel Rodrigue
Ste-Justine
Bellechasse.

Honneur aux gens du comté de Saguenay

Aux Québécois et Canadiens de la polyvalente des Baies à Baie-Comeau

Il y a deux ans j'ai pris une grave décision en vous quittant, car je désirais me rapprocher d'une université. La pauvreté endémique des Canadiens français a toujours fait en sorte que nos voisins rhodé-

siens (du genre de Westmount, de D'Arcy McGee et du Conseil du patronat du Québec) soient toujours mieux dotés d'institutions universitaires.

En ce lendemain de référendum, beaucoup de Québécois portent la tête basse, mais, moi, je la porte bien haute en pensant au

fait que la circonscription de Saguenay a accordé 61 pour 100 de ses suffrages au OUI. Je suis indéniablement fier d'avoir vécu, travaillé et voté (en 1973 et en 1976) dans un comté qui a prouvé sans équivoque qu'il était un territoire libre. En 1970, les citoyens de Saguenay ont été de véritables précurseurs en accordant leur confiance au Parti québécois. Ils le sont toujours: et l'on peut dire d'eux que ce sont des hommes libres. Cela présage bien pour l'avenir.

Jean Arsenault
enseignant
Loretteville

Il est encore permis de rêver!

Je suis une Québécoise et présentement âgée de 17 ans. Je croyais jusqu'à il y a peu de temps être arrivée à la phase finale de mon adolescence du moins en avoir fini avec mon enfance.

Je croyais mes rêveries d'enfant terminées. Puis, au soir du 20 mai, j'ai réalisé qu'il me restait toujours un rêve. Celui de posséder un pays à moi, un coin de terre rescapé de l'empire américain et de

l'anglomanie canadienne. J'avais foi en un pays et on ne m'en a donné que le dixième (province).

Aujourd'hui, je suis certainement une adulte. Car ne dit-on pas que l'adulte est celui qui a perdu son innocence?

Une Québécoise croyant à son "p'tit coin de terre".

Nicole McCollough
Secondaire IV
St-Théophile, Beauce.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Faisons un tour d'horizon... Combien de médecins non "commu-

nicaux" sont promus? Combien de faibles personnalités ont en poche un bac? Un nombre terrorisant d'individus. Un nombre qui nous laisse entrevoir quelle sorte de société nous sommes à bâtir.

J'estime que toutes les disciplines universitaires devraient décider d'une note fixe, la même à chaque année, qui permette à l'étudiant d'avoir une entrevue éliminatoire. Donc l'étudiant qui voudra entrer à telle faculté connaîtra d'avance les exigences d'admission. Il aura ainsi plus de latitude quant à la préparation de sa personnalité à laquelle il pourra consacrer tout le temps nécessaire.

Il est dévalorisant pour un étudiant de constater que pour une couple de points de moins sur sa moyenne il a été dépassé par un autre étudiant qu'il déclassait nettement sur le plan de la personnalité et de l'engagement social. L'entrevue éliminatoire, c'est juste. Vingt minutes, direz-vous, mais ce sont vingt minutes qui témoignent de ce qu'est l'individu en question. Quand on veut quelque chose, on est capable de vendre son produit. Et si un étudiant à haut potentiel académique n'arrive pas à vendre ce qu'il est, il ne mérite pas d'entreprendre immédiatement sa formation définitive.

Qu'il aille prendre des cours de personnalité, qu'il aille s'impliquer, qu'il aille voir ailleurs. Parce que j'estime qu'il est normal qu'un autre étudiant plus polyvalent, qui a diversifié son temps pour devenir ce qu'il est, mérite d'être reconnu et de déclasser royalement son confrère qui a vécu (permettez-moi d'en rire) dans les livres!

Guyline Gosselin
R.R. no 2, Lennoxville
étudiante à l'université Laval

"Nous n'avons compris qu'à moitié"

Le lendemain de la défaite du OUI et de la victoire du rien, il faisait beau. Je me suis donc rendu travailler à pied tout en préparant quelques paroles conciliantes à l'intention des adversaires politiques de mon entourage avec qui il me faudrait néanmoins continuer à vivre. Surprise, en levant la tête, j'aperçois un avion promenant l'épithète: "Merci Québec d'avoir com-

pris". C'est proprement insultant, comme si nous étions des imbéciles un peu plus lents à comprendre que les autres. Qu'on se le tienne pour dit, nous n'avons compris qu'à moitié. Nous sommes donc deux fois plus malades que vous ne le croyez et la gangrène continuera à faire des progrès...

Christian Beaudet
Québec.

Claire Mainguy Mathon
Sillery.

SOYEZ PRET POUR L'ETE

POUR LES COUREURS



TRX Semelle antidérapante en caoutchouc, à profil hexagonal spécialement étudié. Modèles pour hommes et dames.

Hommes
Adidas TRX
Rég. \$36.00
Prix Oberson \$24⁹⁵



Orion - Semelle souple et fonctionnelle Adidas avec le triple Adidas en relief. Modèles pour hommes et dames.

Dames
Orion
Rég. \$30.00
Prix Oberson \$22⁹⁵

BICYCLETTE 10 VITESSES CCM Capri 21" et 23"

— frein tirage central avec double levier
— dérailleur Shimano

Prix Oberson
\$129⁹⁵



Pour hommes SOULIERS DE GOLF

"Estril"
Modèle 1263
Prix sugg. 35.00

Prix Oberson

\$19⁹⁵

JEU DE BATONS DE GOLF

Campbell Canadien
7 morceaux

\$69⁹⁵
Prix Oberson

VETEMENTS DE TENNIS Modèles 1979

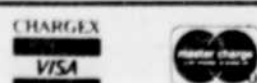
Pour hommes
et dames.

Réduction de

50%

OSAGA

Place Ste-Foy 653-5212
Place LeBourgneuf 627-0130



osaga.

Choix complet de
chaussures de
tennis et jogging

BROOKS
adidas



par Marcel COLLARD

Les conditions à la mise en liberté sous justice caution seront appliquées plus sévèrement

Dans le district judiciaire de Québec, le ministère public a donné à ses représentants la consigne de faire observer plus rigoureusement les dispositions régissant le cautionnement des accusés, faisant défaut de se présenter à la date d'un procès ou d'une enquête préliminaire.

Dorénavant, le prévenu remis en liberté moyennant le dépôt au greffe d'une somme d'argent pour garantir sa présence en cour ou au moyen d'un cautionnement souscrit par une personne solvable, s'expose aux rigueurs de la loi dans l'éventualité d'une absence devant le tribunal au moment fixé.

Procureur chef adjoint à Québec, Me Jean-François Dionne a déclaré au SOLEIL qu'il fallait empêcher l'accroissement anormal du nombre des absents, obligeant de vains déplacements de la part des témoins et empêchant la justice de suivre son cours normal par des moyens dilatoires.

Dorénavant, a ajouté Me Dionne, les procureurs de la poursuite, dans les cas évidents d'abus, demanderont une application plus rigoureuse d'une condition essentielle du cautionnement, soit la présence en cour.

Le juge endossera le certificat de défaut sur la formule d'engagement de se présenter, attestant que le prévenu "n'a pas comparu ainsi que l'exi-

geait le présent engagement et que, de ce fait, la justice a été contrariée ou les fins de la justice ont été retardées".

Un mandat est émis contre le prévenu. Ce dernier ainsi que le souscripteur du cautionnement, seront avisés de se présenter en cour supérieure, juridiction civile où le ministère public pourra demander la confiscation du dépôt ou même la saisie des biens du souscripteur pour un montant équivalent au cautionnement.

En outre, le prévenu devra revenir devant un juge des sessions de la paix pour expliquer son absence, être relevé de son défaut, voire même se trouver dans l'obligation de souscrire un nouveau cautionnement, indépendamment de la décision du tribunal civil.

Me Dionne ajoute que le code pénal permet dans certaines conditions de poursuivre les procédures en l'absence du prévenu, mais que cela occasionne des problèmes au niveau de la preuve, notamment celui de l'identification.

Marcel Gauthier: 25 septembre

Le procès de M. Marcel Gauthier, 37 ans, du 240 est, 65e Rue à Charlesbourg, accusé d'avoir causé des lésions corporelles à un étudiant, le 28 février dernier, a été fixé au 25 septembre.

Hier matin, il était représenté devant le juge Cyrille Potvin par son procureur, Me Michel Boyer, qui a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. La sûreté municipale de Charlesbourg ayant porté plainte sur déclaration sommaire de

culpabilité, M. Gauthier n'avait pas à se présenter en cour pour la comparution.

La plainte découle d'un incident survenu à l'école polyvalente de Charlesbourg et devant entraîner un arrêt de travail des enseignants en guise de

protestation contre la suspension d'une semaine imposée au professeur Marcel Gauthier.

Deux ans moins un jour de prison

Denis Carmichael, 20

ans, de Lac-Beauport, a été condamné à deux ans moins un jour de prison, hier, par le juge Louis Fortin.

Il était accusé d'une tentative de vol à main armée avec une carabine .303, dans un marché accommodation

de la 1ère Avenue; d'un complot et d'un vol d'une somme de \$65 au stationnement Jacques-Cartier à l'aide d'une carabine à plombs à canon tronçonné et pour usage de cette carabine à plomb, ainsi que de s'être couvert le visage d'un bas de nylon au cours du mois d'août

1979, à Québec. Pour chacun de ces cinq chefs d'accusation, Carmichael a été condamné à deux ans moins un jour de prison. S'est ajoutée une sentence consécutive d'un an pour avoir fait usage d'une carabine .303 pour commettre un acte criminel.

Gaston Blanchet condamné à 23 mois de prison

SHERBROOKE (PC) — Le juge Jean-Louis Pélouin, de la cour supérieure de Sherbrooke, a condamné hier matin l'homme d'affaires Gaston Blanchet, âgé de 39 ans, à une peine d'emprisonnement de 23 mois.

Blanchet était accusé de conspiration et de fraude pour l'obtention de crédits bancaires sous de fausses représentations pour un montant s'élevant à plus de quatre millions de dollars.

Il avait été reconnu coupable, vendredi, par un jury composé de huit hommes et quatre femmes. Au début de son procès, l'accusé faisait face à quatre chefs d'accusation de conspiration pour frauder la Banque Provinciale du Canada, de fraude, et de conspiration pour obtenir, par des moyens frauduleux, \$5,9 millions en crédits bancaires. Il avait par la suite

été acquitté de deux de ces accusations par le jury.

Blanchet, dont la famille est très connue dans l'Estrie, avait été condamné à deux ans et demi d'emprisonnement en novembre 1978, après avoir été jugé coupable sous trois chefs d'accusation de fraude relative à des transactions commerciales totalisant plus de \$250.000.



LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMERIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Departs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Departs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20, /pers. Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux.

Transport en autocar.



Place Tanguay, Lévis 833-6823 Carrefour Charlesbourg 627-0911

Voyageur



661-9488

9h à 17h

POUR UN SERVICE PROFESSIONNEL EN DECORATION INTERIEURE

VOTRE MAISON AURAIT-ELLE BESOIN DE RENOVATIONS?

Nous sommes spécialistes en:

- Déclat d'aluminium, acier, vinyle
- Portes et châssis
- Réfection de toitures de tout genre
- Toiles ventrières
- Prix concurrentiels
- Estimation gratuite
- Financement si désiré

JEAN-PIERRE GAULIN

RENOVATIONS

300, Marie-de-l'Incarnation, Québec

Tél.: 681-6137

Tapis Métropolitain

Vente de Tapis

3 pour 1

Nous sommes fiers de présenter à nouveau notre exclusive vente de tapis 3 pour 1; au fil des années des milliers et des milliers de Canadiens ont été enchantés des super épargnes offertes durant cette fabuleuse vente de tapis et nous sommes heureux de la présenter à nouveau juste pour vous. Achetez avec confiance, nous le garantissons par écrit.

EXTRA SPÉCIAL Plus de 54,000 pi. ca. en magasins de styles discontinués à écoulés. * L'assortiment peut varier d'un magasin à l'autre. Rég. jusqu'à \$12.99 v.c. installée avec sous-tapis. \$6.99 v.c. 3/1	PELUCHE L'allure décorative pour votre foyer. 100% nylon, tons multicolores. Nouvel endos très résistant. Rég. \$11.99 v.c. installée \$8.99 v.c. 3/1
SCULPTÉ Luxeuse moquette qui embellira votre maison. Velours bouclé, 100% nylon à relief. Quantité limitée. Rég. \$12.99 v.c. installée \$9.99 v.c. 3/1	BOUCLÉ / COUPÉ De construction robuste en nylon de Dupont, se prêtant facilement à tout décor. Traité au scotch-guard. Rég. \$18.49 installée avec sous-tapis. \$11.99 v.c. 3/1
TWIST Pois torsadés de nylon Dupont, pour une meilleure performance. Vous rechercherez un tapis robuste pour des endroits achalandés, cette moquette répondra à vos besoins. Rég. \$17.99 v.c. installée \$12.99 v.c. 3/1	SAXONY Moquette à l'apparence riche et luxueuse de la laine. Trevira, 100% polyester, durable et facile d'entretien. Traité au scotch-guard. Rég. \$19.49 v.c. installée avec sous-tapis \$13.99 v.c. 3/1
SAXONY / BOUCLÉ Idéal pour la décoration intérieure moderne. Grand choix de couleurs ton sur ton. Nylon très soyeux de Dupont. Traité au Teflon. Rég. \$20.49 v.c. installée avec sous-tapis \$14.99 v.c. 3/1	SAXONY / PELUCHE Offrez-vous de l'élégance à un prix très modeste. Nylon de Dupont très soyeux, traité au Teflon. Nouvelles colorations vivantes ton sur ton. Rég. \$23.49 v.c. installée avec sous-tapis \$16.99 v.c. 3/1

1 TAPIS

Vous obtenez le tapis de qualité de marque réputée

2 SOUS-TAPIS

Vous obtenez le sous-tapis

3 INSTALLATION

Nos poseurs professionnels installeront votre tapis pour vous.

*MIN. 15 V.C. SURFACES PLANCHER SEULEMENT... MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE SEULEMENT.

LES 3 POUR 1 SEUL BAS PRIX

TAPIS MÉTROPOLITAIN GARANTIE du "MEILLEUR ACHAT"

Vous obtenez avec votre achat un Certificat de Garantie supportant notre

- GARANTIE de MARCHANDISE de PREMIÈRE QUALITÉ
- GARANTIE DE 100 JOURS DU PLUS BAS PRIX
- GARANTIE À VIE SUR L'INSTALLATION

TAPIS Métropolitain

GARANTIE DU PLUS BAS PRIX PENDANT 100 JOURS par écrit

CHOIX DE 10,000 ROULEAUX, 10,000 COULEURS

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT 681-3514

TAPIS GARANTIS 10 ANS ENDOS DE JUTE 5 ANS ENDOS CAOUTCHOUC

INSTALLATION GARANTIE À VIE par écrit

AUCUN COMPTANT 1er paiement à 45 jours sur plan de paiement différé

20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA

CHARGES VISA

Québec

215, boul. Hamel (Face à l'hôpital Christ-Roi) 681-3514

faits divers et justice

La GRC arrosait ses interviews de vodka à Winnipeg

OTTAWA (PC) — Témoignant hier devant la Commission d'enquête McDonald sur les agissements de la GRC, l'inspecteur Stanley Maduk a déclaré que le 9 décembre 1975, il avait pris une chambre d'hôtel pour interviewer une divorcée sur les habitudes d'un agent de la Gendarmierie royale qui venait d'être viré des services de sécurité à Winnipeg pour cause d'alcoolisme.

Pour M. Maduk, la femme en question — attachée au QG de la GRC à Winnipeg — était tout simplement une source de renseignement. Il a nié, par la même occasion, avoir voulu installer des microphones dans la chambre qu'occupaient dans le même hôtel et sur le même palier, trois agents de la police municipale d'Edmonton.

Ces derniers, qui avaient aperçu Maduk sortant de sa chambre le lendemain matin, étaient persuadés qu'ils étaient surveillés par la GRC. Or, l'avocat de la Commission McDonald, Me Richard Scott, a tenu à préciser qu'après 18 mois d'enquête par les détectives de la commission, il était certain que les agents de la police d'Edmonton n'avaient pas été l'objet d'une surveillance électronique de la part de la GRC.

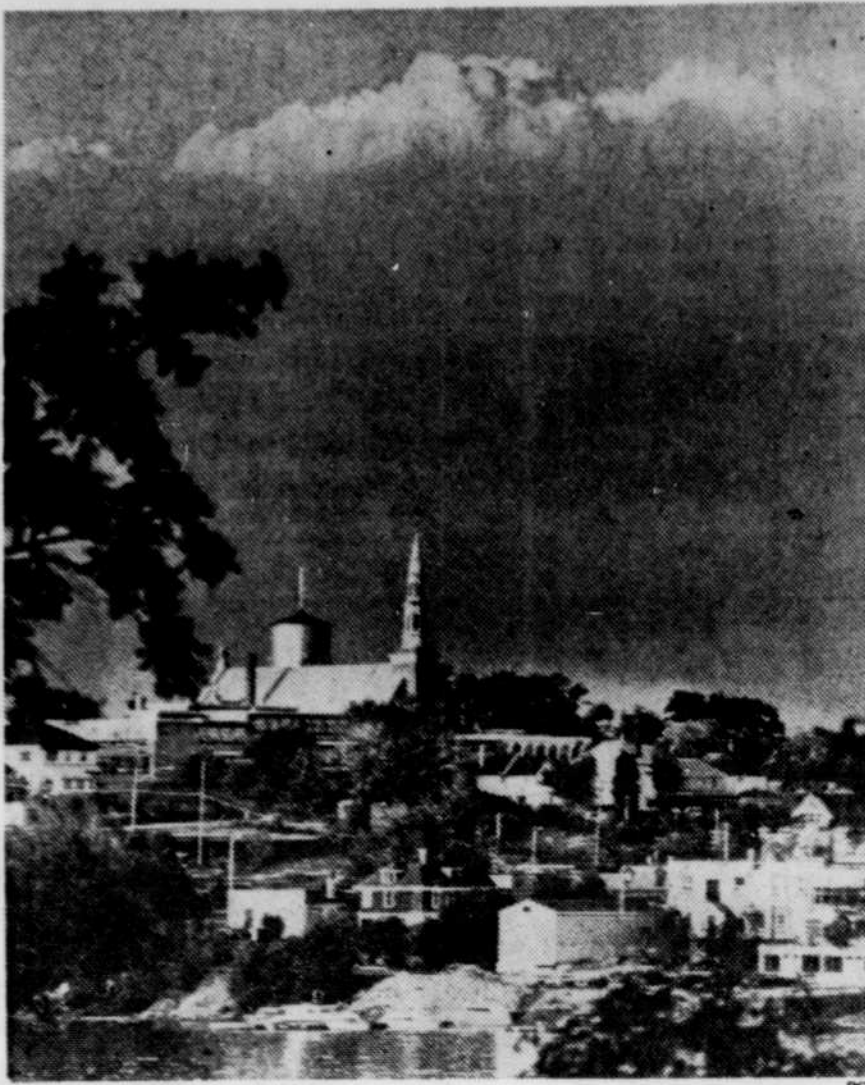
M. Maduk était, de 1973 à 1977, directeur des services de sécurité de

la GRC pour le Manitoba et le nord-ouest de l'Ontario. Depuis, il a été transféré au Q.G. de la GRC à Ottawa.

Dans sa déposition, l'inspecteur Maduk a expliqué qu'il avait pris la chambre d'hôtel afin d'interviewer un homme d'affaires de Winnipeg, M. Julius Koteles. Ce dernier n'étant pas venu au rendez-vous du 9 décembre, M. Maduk avait décidé d'interviewer, à sa place, la divorcée, afin d'obtenir d'elle des renseignements sur un membre de ses services qui venait d'être viré pour cause d'alcoolisme.

Me Scott a fait remarquer que les renseignements fournis par la divorcée s'étaient avérés n'être que des "ragots de troisième ordre". Il se demande alors pourquoi M. Maduk avait jugé bon de louer une chambre d'hôtel pour un interrogatoire qui aurait tout aussi bien pu se faire devant une tasse de café.

Dans la chambre d'hôtel, où Manuk avait emmené avec lui quelques bouteilles de vodka et du jus de tomate, l'interview a duré deux heures. Puis, l'inspecteur de la GRC et son informatrice ont passé ensemble deux autres heures à boire, toujours dans la chambre d'hôtel.



Le ciel est sombre au-dessus de la ville de Kenora, où la proximité du pire incendie de forêt de l'Ontario menace toujours les habitants d'une évacuation d'urgence.

L'incendie continue de menacer Kenora

(D'après PC et UPC) — Si la pluie est venue en aide, hier, aux pompiers qui combattent les incendies de forêt en Alberta, au Manitoba et en Nouvelle-Ecosse, les conditions atmosphériques favorables dans le nord-ouest de l'Ontario n'ont pas suffi à écarter la menace qui pèse sur la réserve indienne de Grassy Narrows.

Les 16.000 résidents de la région de Kenora se tiennent prêts à évacuer leurs domiciles et les enfants sont dispensés d'aller à l'école afin de faciliter une éventuelle opération d'évacuation.

Cent deux mille hectares ont brûlé dans la région de Kenora, soit presque le sixième de la superficie de l'île-du-Prince-Édouard.

La police a rouvert les 90 kilomètres de la transcanadienne entre Kenora et Vermilion, mais a prévenu que la route sera fermée à nouveau si la situation empire.

Des 96 feux de forêt de l'Ontario, les deux tiers sont dans le nord-ouest de la province. La plupart des 22 nouveaux incendies ont été causés par la foudre.

Dans l'ouest du Manitoba, deux feux de forêt importants ont été ralentis par la pluie, améliorant grandement la situation.

En Alberta, la pluie a contribué à réduire le nombre d'incendies de 33 à 25. Il y a encore, cependant, six feux

incontrôlables dans les régions de Lac-la-Biche, Peace River et Athabasca.

En Saskatchewan, il y a 63 incendies, dont un incontrôlable. Ces feux ont fait six fois plus de dégâts, depuis le début de l'année, qu'au cours de l'année entière de 1979.

En Colombie-Britannique, 198 incendies, tous maîtrisés.

En Nouvelle-Ecosse, on a maîtrisé un incendie qui a détruit 405 hectares.

Au Québec, 27 incendies de forêt, dont un incontrôlable à 500 kilomètres au nord de Montréal.

Explosion d'une moto: deux morts

MONTREAL (d'après CP) — Un membre du groupe de motards "The Outlaws" et une femme qui l'accompagnait ont été tués hier, quand la moto qu'ils chevauchaient a explosé dans une rue. La police tente de découvrir si la moto a été piégée. L'identité des victimes n'a pas encore été révélée.

LA CTCUQ ANNONCE DES CHANGEMENTS D'HORAIRES ET DE PARCOURS

À PARTIR DU 7 JUIN

À compter du 7 juin, nos usagers seront mieux servis par le remaniement de plusieurs parcours et la mise en service de nouveaux parcours dans certains secteurs.

Afin de permettre à tous nos usagers de profiter de ces importantes modifications, nous avons mis à leur disposition des feuillets «Horaires et parcours» dans tous nos véhicules de même qu'à notre bureau du centre ville situé au 338, rue de la Couronne.

Les usagers pourront également se renseigner en communiquant avec les services à la clientèle de la CTCUQ, entre 7h00 et 21h30 en composant 627-2511.

NOUVEAUX PARCOURS ET PARCOURS REMANIÉS

SECTEUR des PARCS INDUSTRIELS (Ste-Foy)

Parcours Colbert (No 9) — Extension du parcours pour desservir également le Parc Industriel Jean-Talon Nord sur l'heure du midi.

Parcours Champigny (No 9) — Desservira les parcs Colbert Nord et Champigny à partir de place Jacques-Cartier.

Parcours No 16X — Remplacé par le parcours No 17

Parcours No 17 — NOUVEAU parcours remplaçant le parcours 16X actuel, desservira également les parcs Champigny et Colbert Nord aux heures de pointe.

Parcours centre ville de Ste-Foy/place Jacques-Cartier (No 18) — NOUVEAU parcours assurant le lien direct entre le centre ville de Ste-Foy et place Jacques-Cartier. Ce parcours assumera la relève du parcours No 2 sur le boulevard Charest et reliera la Cité universitaire, le boulevard Laurier et une partie de la route de l'Eglise.

SECTEUR STE-ODILE/ST-RODRIGUE (Charlesbourg)

Parcours No 3 — Modifié dans sa desserte NORD pour améliorer le service local.

Parcours No 35 — NOUVEAU parcours desservant les secteurs à haute densité de St-Rodrigue et Ste-Odile vers la Colline parlementaire via l'avenue du Colisée et la 1^{re} Avenue.

Parcours No 37 — Modification du parcours dans St-Rodrigue, permettant d'extensionner plus au NORD le trajet (jusqu'au boulevard Jean-Talon Ouest).

SECTEUR DE QUÉBEC (anciennes limites)

Parcours No 2 — Modifications en vue d'améliorer l'accès à l'Hôpital Général et à l'Hôtel-Dieu.

Parcours No 6 — Modification du trajet dans la zone EST pour mieux desservir les secteurs à haute densité.

Parcours «Vieux-Québec» No 40 — Circuit opérant à l'intérieur des murs, en soirée et les dimanches.

Parcours No 11 — Durant la période d'opération du parcours No 40, le parcours No 11 s'arrêtera à place d'Youville en soirée et les dimanches.

SECTEUR BEAUPORT

REMARQUE: Les remaniements effectués dans le secteur Beaufort permettent la synchronisation de la plupart des parcours de ce secteur avec les parcours reliant l'intersection La Canadienne d'Estimauville.

Parcours No 50 — Modification de l'horaire pour une meilleure synchronisation avec les parcours «locaux».

Parcours No 52 — Remplace le parcours No 52G pour desservir de nouveaux secteurs résidentiels.

Parcours No 53 — Permet de desservir le secteur SUD de Boischatel aux heures de pointe (rues Dugal et Lemieux).

Parcours No 54 — NOUVEAU parcours No 54 éliminant la boucle de l'ancien parcours No 54 et permettant l'instauration d'un service «local» sur la rue Mgr Gauthier.

Parcours No 55 — NOUVEAU parcours prenant la relève de l'ancien parcours No 54 à la hauteur de la rue St-Michel et offrant un service «local» sur la rue Mgr Gauthier.

Parcours No 56 — Parcours prenant la relève d'une partie du parcours 52B et permettant la desserte de trois nouveaux quartiers résidentiels.

Parcours Express No 250 — Modification de l'horaire pour une meilleure synchronisation avec les parcours «locaux».

RENSEIGNEMENTS

Services à la clientèle
627-2511
entre 7h00 et 21h30

Siège social
720, des Rocailles
Québec, QC

Bureau du centre ville
338, rue de la Couronne
Québec, QC



ABRI FISCAL

Accumulez capital et intérêts à l'abri du fisc à:

13.25% garanti de 5 ans

(sans frais d'entrée et d'administration)

Taux valable jusqu'au 1er juin 1980

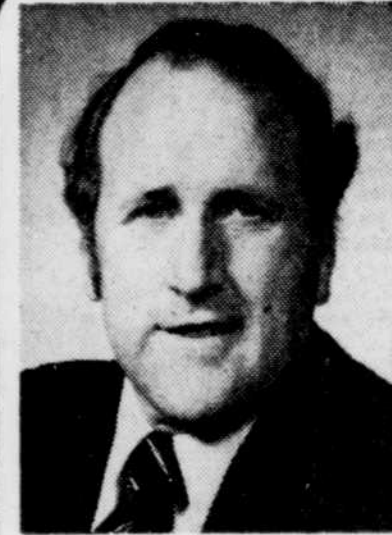
Nous serons heureux de vous fournir toute information sur ces placements extraordinaires.

camil aubin inc.

2895, de la Promenade, Ste-Foy, Qué.
G1W 2J3

Tél.: 651-2322 Téléc 051-31658

Demandez nos brochures



camil aubin A.V.A.
Courtage de rentes

VENTE D'ENTREPOT

sur 300,000 p.c.
de TUILES de CÉRAMIQUE DISCONTINUÉES



DE TOUT POUR LA RÉNOVATION

Faites-le vous-même

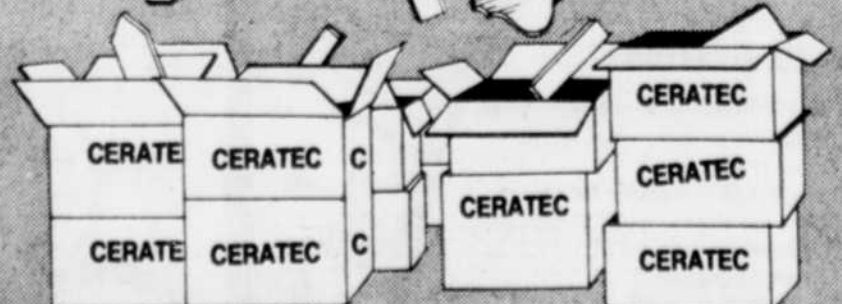


HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à mercredi:
8h30 à 17h
Jeudi et vendredi:
8h30 à 21h
Samedi:
9h à midi
Ouvert entre 12 hrs et 18 hrs.

SPÉCIAL 60%
sur tous les accessoires de céramique

25%

à 50%



CERATEC INC.
414, Saint-Sacrament, Québec 681-0101



UNIPRIX

* Ces économies sont basées sur nos bas prix de tous les jours



BIC
5 rasoirs jetables pour hommes

69¢
Économisez **30¢**



KLEENEX
Papier-mouchoirs blanc
Boîte de 200

69¢
Économisez **15¢**



MILK PLUS 6
Shampooing 350 ml + 40%

2.39
Économisez **80¢**



PAMPERS
24 couches jetables
Premiers pas

3.59
Économisez **40¢**



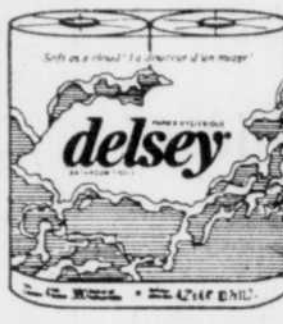
KLEENEX BOUTIQUE
Essuie-tout couleur assorties Paquet de 2 rouleaux

1.19
Économisez **30¢**



NOXZEMA
Crème pour la peau 280 ml

2.69
Économisez **90¢**



DELSEY
Papier hygiénique blanc
Paquet de 4 rouleaux

1.29
Économisez **20¢**

WET ONES 70 serviettes humides	1.49	NAIR Lotion épilatoire 175 ml	1.88
JOHNSON 100 boules de ouate	99¢	CUTICURA Savon 3.5 oz	59¢
VASELINE Gelée de pétrole 500 gr.	1.69	BRONZTAN Paba lotion, 200 ml	3.79
CURITY Sacs de biberon jetables 100 + 25 en BONI	1.99	COPPERTONE Q-Tanning lotion, 110 ml	2.79
CURAD 55 boules de ouate	44¢	IRISH SPRING Savon désodorisant, 140 gr 3 + 1 BONI	1.59
RAVE Permanente - recharge	3.39	IRISH SPRING Désodorisant Aérosol 150 ml	1.39
HALO Shampooing 225 ml Normal sec	1.39	IRISH SPRING Désodorisant à bille, 50 ml	1.24
PRÉPARATION-H 24 suppositoires	2.99	TELEA Tampon adhésif, 3" x 4"	99¢
ANTIPHLOGISTINE Rub. A-535 - Onguent, 40 ml	1.19	CLOSE-UP Dentifrice 100 ml	99¢
CURAD 100 pansements	1.77	RAID Insecticide pour maison et jardin, 350 g	2.99
ELASTOPLAST 10 pansements adhésifs	44¢	RAID Plaquette insecticide 94 g	2.99
		RAID Bloc insecticide, 77 g	2.99

POUR BÉBÉ



PAMPERS
Couches jetables
30 de jour
24 super-absorbantes

2.69
12 de nuit
1.69



PLAYTEX
Ensemble de biberons

6.49
Économisez **250**



JOHNSON
Lotion pour bébés
440 ml

2.49
Économisez **60¢**



JOHNSON
Huile pour bébés
250 ml

1.99
Économisez **60¢**



Q-TIPS
400 coton-tiges

1.99
Économisez **40¢**



STAYFREE
30 mini-serviettes désodorisantes

1.88
Économisez **61¢**



STAYFREE
30 maxi-serviettes désodorisantes

2.58
Économisez **91¢**



ELASTOPLAST
Pansement en ruban
6.3 cm x 0.9 m

1.44
Économisez **55¢**



VO-5
Shampooing
450 ml

1.99
Économisez **70¢**



KOTEX LIGHTDAYS
48 serviettes

2.39
Économisez **50¢**



ORAL-B
Brosses à dents
30, 35, 40, 60

89¢



KILO-PRIVE
Régime amaigrissant
20 sachets

9.89
Économisez **\$2**



GINSENG
de Corée - 3500 mega
avec gelée royale
12 ampoules

6.29
Économisez **170**



LECITHINE
1200 mg soya
100 gelules

2.99
Économisez **60¢**



CARO-SOL
Formule améliorée pour bronzer
100 comprimés

13.89
Économisez **210**



POLIDENT
84 comprimés effervescents

1.79
Économisez **50¢**



GRECIAN FORMULA
et Lady Grecian Formula
Liquide 114 ml
crème 57 gr

2.19
Économisez **70¢**



TAMPAX
10 tampons

1.99
Économisez **10¢**



PABA-TAN
Gel, lotion ou crème de bronzage

2.49
Économisez **70¢**



CANAQUA
Eau de source
1,88 litre

59¢
Économisez **10¢**



HN
Régime amaigrissant
Au chocolat, 392 gr

9.99
Économisez **330**



FABERGÉ ORGANIC
Lotion pour le corps
et les mains, 480 ml

1.99
Économisez **90¢**



BIC
Briquets jetables au butane

2/1.49
Économisez **29¢**



NICE N'EASY
Shampooing colorant
Teintes assorties

2.59
Économisez **70¢**

À PRIX D'ESCOMPTE

ALLUMETTES
Uniprix, carton de 50 livrets
2/99¢

CENTRE DE PHOTO UNIPRIX

ALBUM-PHOTO GRATUIT

avec le développement d'un film négatif couleur 110, 126 et 135

LIMITE DE 3 PAR CLIENT
Certains articles peuvent se vendre au delà de nos prévisions de sorte que nous ne pouvons garantir les quantités durant la période de vente

DU 28 MAI au 7 JUIN 1980
AU COMPTOIR SEULEMENT

Consultez les pages blanches de votre annuaire téléphonique pour trouver le membre Uniprix le plus près de chez-vous.

Les avocats sont invités à bouder l'Aide juridique

MONTREAL (d'après PC) — Les avocats montréalais de l'Aide juridique ont été invités à un arrêt de travail d'une semaine, en juin, comme moyen de pression à l'égard provinciale, pour obliger le gouvernement à payer plus en remboursement des consultations légales.

André Gauthier, représentant du comité des avocats de la pratique privée, a révélé hier que l'arrêt de travail pourrait retarder de six semaines les causes présentement en cours.

Il a ajouté que les 3.500 avocats privés du Québec qui acceptent de coopérer à l'Aide juridique ont été invités à participer à des grèves rota-

tives, dont la première a commencé cette semaine, dans la région de Sept-Îles.

Les avocats qui fournissent l'Aide juridique reçoivent en moyenne \$300 pour chaque cause criminelle qu'ils acceptent. Comme ces causes constituent entre 40 et 50 pour 100 de leur chiffre d'affaires, ils réclament des augmentations immédiates de 30 à 35 pour 100 sur les tarifs actuels.

Appui du Barreau

Ces avocats de l'Aide juri-

dique actuellement en grève, ont reçu, hier, l'appui moral du Barreau du Québec par la voix de son bâtonnier, Me Bernard Blanchard.

En plus d'appuyer les demandes des avocats de l'Aide juridique pour de meilleures conditions salariales, le Barreau affirme qu'il approuvera les mesures de pression qui s'exerceront avec le maintien des services essentiels à l'égard des justiciables.

Après vérification dans toutes les régions du Québec,

Me Blanchard se dit assuré que des membres respectent leur serment d'office et leur code de déontologie. Ils procéderont normalement et sans délai dans toutes les causes où la liberté ou les droits de leurs clients seraient en péril.

Tout en se gardant bien d'intervenir dans les négociations, le Barreau souhaite que le ministère de la Justice fasse des offres qui ne soient pas un recul sur la situation actuelle.

"Pour le Barreau, c'est la

philosophie même du régime d'Aide juridique du Québec, l'un des meilleurs au monde en ce qu'il permet aux justiciables démunis d'avoir recours aux avocats permanents de l'Aide juridique ou

aux avocats de la pratique privée, qui est menacée par l'attitude du ministère", écrit Me Blanchard dans un communiqué.

Il est d'avis que le principe

du libre choix de son avocat par le justiciable est présentement compromis par la stagnation des négociations.

L'entente qui fixe les tarifs de rémunération des avocats

de pratique privée n'a pas été revue de façon significative depuis sa signature en 1974. Quant aux avocats permanents, ils sont sans convention collective depuis le 30 juin 1979.

Prostitution: Montréal plus sévère

MONTREAL (PC) — Appuyée par un nouveau règlement sévère visant à freiner la prostitution et le racolage, la police de Montréal se prépare à faire la chasse aux 300 péripatéticiennes qui pratiquent leur commerce dans les rues du centre-ville.

"Nous ferons sentir notre présence avec ce nouveau règlement", a affirmé, hier, M. Yvon De Grâce, le grand patron de l'escouade de la moralité qui compte 45 policiers.

Le règlement, voté par le conseil de ville de Montréal, lundi soir, rend le racolage illégal. La police espère que cela lui permettra d'améliorer sensiblement son total de 66 arrestations enregistrées en 1979.

M. De Grâce a indiqué qu'il favorisait une action discrète plutôt que des interventions spectaculaires pour contrer la prostitution et le racolage. Une attention spéciale sera accordée aux travestis qui représentent 40 pour 100 des cas de ce genre.

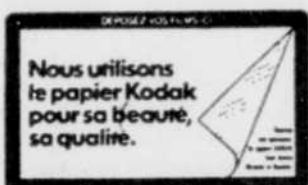
Le nouveau règlement prévoit des amendes atteignant \$1.000 pour des offenses répétées.

FILM KODAK GRATUIT

Pour chaque film dont vous nous confierez le traitement avant le 31 mai, nous vous donnerons un autre film gratuitement. Cette offre qui se termine le 31 mai est valable pour les films photo 110 - 126 - 135.

VOUS NE POUVEZ PAS ETRE MIEUX SERVI ICI MEME A QUEBEC

Achetez vos films photo de vacances formats 110 - 126 - 135 chez nous durant le mois de mai, et nous vous les rembourserons au moment de la finition.



APPORTEZ-NOUS VOS FILMS LE MATIN, VOUS LES AUREZ EN PARTANT LE SOIR

SERVICE DE PHOTO PRESTO

Place Laurier
Sainte-Foy, Qué.
658-2172

En face du Mail St-Roch
465, boul. Charest est
522-8752

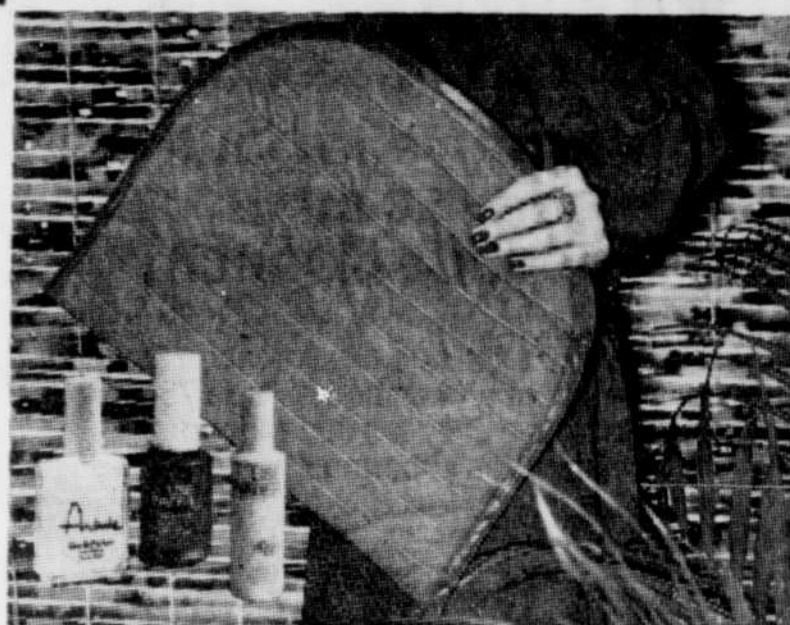
Place Fleur de Lys
550, boul. Hamel
524-5705



Une offre exceptionnelle Lise Watier

Pour \$4.00 seulement, après tout achat de \$8.00 ou plus de produits Lise Watier.

Vous pouvez vous procurer ce magnifique sac tout usage, exclusif, signé Lise Watier incluant les produits suivants: — Un Vernis à ongles (format régulier) de la nouvelle collection — Un Lait Hydratant à l'Aloe Vera, 28 ml (excellent après soleil) — Un Flacon d'Eau de Parfum Andradé pour le sac, 14 ml. Réalisé en nylon matelassé (intérieur et extérieur) dans un style mode à bordure contrastante, il vous accompagnera à la ville comme à la plage. Choix de deux couleurs. Quantité de primes limitée.



Spécial en vigueur jusqu'au 10 juin

LE SERVICE PHARMAPRIX

Les Galeries Ste-Anne — 1500, d'Estimauville, Giffard

Voici votre chance C'est le 13ième anniversaire de Fredelle

boutique FREDELLE
pour des chaussures qu'on ne veut même pas enlever



Rabais de 13% pendant 2 semaines sur tous les souliers, bottes et sacs à main. En vigueur du 26 mai au 7 juin.

PLACE QUEBEC • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • GALERIES CHAGNON, LEVIS • PLACE STE-FOY • LES RIVIERES, TROIS-RIVIERES
PLACE DU SAGUENAY, CHICOUTIMI • LES GALERIES CHARLESBOURG • LES GALERIES MONTAGNAISES, SEPT-ILES • LA GRANDE PLACE, RIMOUSKI



hier et aujourd'hui

Hommage posthume du Québec à Louis Hémon

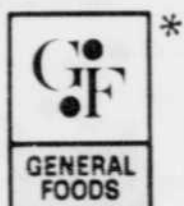
L'anti-soif grand format

La toute nouvelle bouteille de 750 ml de limonade Quench!*

Bonne nouvelle pour ceux et celles qui doivent faire face à des familles assoiffées: la limonade Quench* est maintenant offerte en bouteille de 750 ml.

On la trouve chez les dépanneurs et dans les supermarchés.

Soyez prêts avec la limonade Quench*, c'est délicieux, désaltérant.



*Marque déposée de General Foods, Limitede



25¢ "Profitez de ce rabais grand format, remettez ce coupon à votre détaillant!" **25¢**

Vous économiserez **25¢** sur votre prochain achat d'une bouteille de 750 ml de limonade Quench*

AVIS AU DÉTAILLANT: General Foods, Limitede, rembourse ce coupon pour sa valeur nominale, plus 5¢ pour le détaillant, à la condition que vous le receviez de votre client selon les termes de l'offre du coupon. Toute autre utilisation constitue une fraude. L'assurance de l'assurance de la marque Quench est assurée par General Foods, Limitede. Les coupons doivent être remis à General Foods, Limitede, 1117, ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-FOY (face à Canadian Tire), Québec, P.Q. G1R 5K1. Limite: UN COUPON PAR BOUTEILLE.

Un produit embouteillé et distribué par Brevex Inc. 688-9131, Québec. 25670291658H



Musée Maria-Chapdelaine à Péribonka au Lac-Saint-Jean

par Monique DUVAL

Tout le Québec célèbre, cette année, le 100^e anniversaire de naissance de Louis Hémon, l'auteur du célèbre roman "Maria Chapdelaine". "ce récit sobre et poignant de la vie des colons canadiens-français" (Eudore Piché), "ce poème paysan dont tous les détails sont réalistes, dont la poésie vient de l'inflexion et parfois du silence même des personnages" (Henry Bordeaux) Maria Chapdelaine qu'ont si magnifiquement il-

lustrée, dans des éditions fort recherchées, deux de nos plus grands artistes, Suzor-Côté et Clarence Gagnon; l'oeuvre originale du premier est au Musée du Québec et l'autre au musée Kleinberg à Toronto.

"Tout le Québec" avon-nous dit précédemment. C'est ce que nous a affirmé le coordonnateur de ces fêtes, M. Gilbert Levesque, écrivain-historien de Montréal qui, avec ses collègues de la Société historique de Montréal ainsi qu'avec la Société

historique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, veut demander aux autorités civiles de décréter un certain jour de l'été qui vient, "jour Louis-Hémon".

Et ce sont ces mêmes deux groupements qui viennent de jeter les bases d'une fondation qui portera le nom de "Louis-Hémon" et qui aura pour but de stimuler la recherche, l'étude et la publication en littérature. Déjà, on lance un appel dans le public pour alimenter cette fondation naissante. On peut en-

voyer ses dons soit à la Société historique de Montréal, au numéro 1195 est de la rue Sauvé, H2C 1Z8, téléphone 388-4223 ou à la Société historique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, édifice cégep de Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier, téléphone: 549-2805.

C'est dans le cadre du récent congrès annuel de la Fédération des sociétés d'histoire tenu à Montréal que l'année Hémon a été pour ainsi dire lancée alors

que M. Levesque a présenté une conférence sur Louis Hémon, "prophète ou aventurier". L'an dernier, il s'est rendu en France à Quimper, en Bretagne, a lié connaissance avec Lydia Hémon, fille de Louis Hémon et a entretenu une conférence avec elle; il l'a présentée à son auditoire au moyen de diapositives en même temps qu'il rendait publique la nouvelle de sa venue au Québec cet été.

C'est à Péribonka, où a été écrit l'oeuvre et où elle a été inspirée par la famille de Samuel Bouchard, que le plus gros des fêtes aura lieu; elles ont été fixées au 16 et 17 août et seront précédées d'une semaine culturelle tenue là même à Péribonka, où se trouve un monument et la maison des Bouchard, convertie en musée.

Un artiste québécois, M. Lewis Page, est en train de faire une sculpture de Louis Hémon laquelle sera dévoilée dans le cadre de ces fêtes à Péribonka. Les détails du programme seront annoncés plus tard.

En ce qui concerne la ville de Québec, la Société historique par son président M. Guy Doré, a invité M. Levesque à prononcer sa conférence et il est plus que probable que Mme Hémon sera reçue officiellement par le maire de Québec, M. Jean Pelletier.

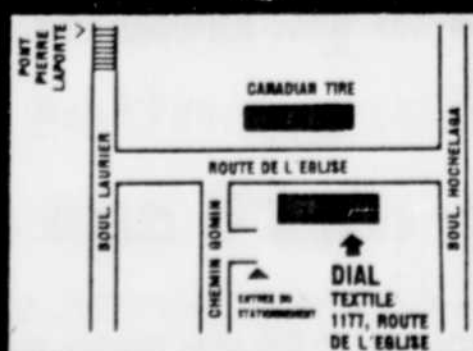
Montréal prévoit organiser une semaine Louis-Hémon en novembre et une exposition se tiendra à la bibliothèque nationale de la rue Saint-Denis.

VENTE D'ETE
jusqu'à
50%
de rabais

sur tous les tissus et draperies en magasin (sauf les garnitures, les patrons et les tissus pour doublure)



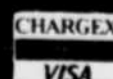
**DIAL
TEXTILE**



89, RUE ST-JOSEPH EST (coin St-Anselme)
Stationnement gratuit, coin St-Anselme et boul. Charest

1177, ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-FOY
(face à Canadian Tire)

Stationnement à l'arrière du magasin, entrée par le Chemin Gomin.



TRUST ROYAL



M. Thomas R. Bell

La Compagnie Trust Royal, de Montréal, annonce l'élection à son Conseil d'administration de M. Thomas R. Bell, président du Conseil d'administration, chef de la Direction et administrateur de la Dominion Textile Inc., de Montréal. M. Bell est également membre du Conseil d'administration de la Compagnie Canada Starch Limitée, de Montréal, de la DHJ Industries, Inc., de New York et de la Swift Textiles, Inc. of Columbus, GA.

La Compagnie Trust Royal est la filiale québécoise du Groupe d'entreprises Trust Royal. (A.N.N.)

L'histoire de Québec par ses rues

L'auteur de Maria Chapdelaine, né il y a 100 ans

par Monique DUVAL

L'année 1980 marque le centenaire de la naissance de Louis Hémon, auteur de ce qui demeure le plus célèbre de tous les romans canadiens-français, celui qui, le premier, nous a fait connaître partout dans le monde puisque l'ouvrage a été traduit en 16 langues y compris le japonais, le russe et le tchèque. "Maria Chapdelaine" est le livre qui a connu le plus fort tirage, de tous les ouvrages publiés au Canada.

A Sainte-Foy

C'est à Sainte-Foy que nous

trouvons les rues qui "immortalisent" l'écrivain français et l'ouvrage qui l'a rendu célèbre dans le monde.

La rue Louis-Hémon fait partie du quartier Laurentien. Située au sud de Chauveau, elle va de Flaubert à Giraudoux.

Quant à Chapdelaine, on a hélas! oublié ou négligé de mettre le prénom "Maria" et le trait d'union de sorte qu'on pourrait aussi bien croire qu'il s'agit d'un citoyen, ancien marchand ou ancien conseiller. Cette arté-

re est très longue, commence aux limites de la ville de Québec à Louis-Jetté pour se terminer à Nérée-Tremblay.

Journaliste et écrivain

Louis Hémon naquit à Brest, en France, le 12 octobre 1880. Il étudia d'abord le droit puis les langues orientales vivantes à l'école Coloniale qui lui décerna un diplôme en langue annamite.

Ses études terminées, il s'en alla en Angleterre où on croit qu'il se maria. Il commença à participer à divers journaux et obtint un prix à un concours littéraire. Il demeura ainsi huit ans en Angleterre d'où il s'embarqua pour le Canada.

Après avoir vécu quelques temps d'abord à Montréal, puis à Québec, il décida de s'en aller travailler sur une ferme à la campagne. C'est ainsi qu'il arrive un jour à Péribonka au Lac-Saint-Jean. Il vit au milieu des défricheurs, observant leurs moeurs, leurs habitudes, no-

tant leur langage et écrivant ses observations.

Après 18 mois de vie au milieu de cette population il termina sa nouvelle et l'envoya au "Temps" de Paris. Son ouvrage portait le titre de "Maria Chapdelaine", récit du Canada français". C'était en 1913 et il prend la décision de quitter ce coin pour s'enfoncer plus profondément dans les terres. C'est lors de ce voyage, à Chapleau en Ontario qu'en suivant, avec un compagnon la voie ferrée du Transcanadien, il se fait frapper par un train et qu'il meurt sur le coup.

Maria Chapdelaine

Louis Hémon s'est servi d'une histoire très simple pour tracer la vie de défricheurs et l'atmosphère de la campagne, l'attrait qu'exerçaient les grandes villes chez certains et l'attachement viscéral des autres à la terre.

Hémon n'a pas vu son oeuvre publiée puisque "Maria Chapdelaine" parut d'abord en feuilletons dans le

"Temps" en 1914, puis en librairie l'année suivante à Montréal. En 1921, l'ouvrage était publié à Paris aux "Cahiers verts" dirigés par Daniel Halévy. Dès cette parution, l'ouvrage connut beaucoup de succès et son auteur devint célèbre du jour au lendemain.

"Maria Chapdelaine" fut dès lors traduit en anglais et certains autres de ses écrits parurent comme "Belle que voilà", un conte en 1923; "Colin-Maillard", en 1924; "Battling Malone, pugiliste" en 1926.

En 1919, un mausolée était élevé à l'endroit même où le grand écrivain a été enterré tandis qu'un monument était dévoilé dans la ferme où il avait travaillé et avait écrit son fameux livre; une délégation française était venue de France pour assister à cette cérémonie, délégation qui avait à sa tête le ministre des Colonies et le surintendant de l'Instruction publique (Eudore Piché; Encyclopédie Grolier; tome V).



"Maria Chapdelaine, plaisante à voir, saine et forte, habile à toutes les besognes de la maison et de la terre" (extrait du livre de Louis Hémon; dessins de Suzor-Coté).

mal de cou

Le mal de cou englobe plusieurs conditions allant du simple torticolis jusqu'au syndrome cervical qui implique l'ensemble des tissus du cou. Dans la majorité des cas, les déplacements des structures osseuses appelées subluxations s'avèrent la cause de ces douleurs. À la suite d'une investigation spécifique, le Chiropraticien corrige ces zones d'interférence nerveuse et la condition se normalise. Pourquoi souffrir inutilement et laisser une condition se détériorer? Voyez votre Chiropraticien au plus tôt et récupérez votre santé.

Pour plus de détails, consultez votre chiropraticien, membre de l'Association des Chiropraticiens du Québec Métro.

Visitez notre kiosque à Place Ste-Foy

ANCIENNE LORETTE Centre chiropratique Ancienne Lorette 1025, St-Jean-Baptiste 872-3756	STE-CROIX (Lotbinière) Clinique chiropratique Bérubé et Hamel 5201 rue Principale 326-3785	SILLERY Louis Phil. Morin, d.c. 2255 boul. Laurier 683-1505
CHARLESBOURG Denis Jacob, d.c. 525, 80e rue E 629-3627	STE-FOY Pierre Paillet, d.c. 955, De Bourgogne 656-8838	QUÉBEC (Limoulin) Richard Bell, d.c. 1750 Vigne 522-5666
Marcel Perron, d.c. 5285, 3e ave O. 628-2234	Pierre Tranchemontagne, d.c. 3291 Chemin Ste-Foy 653-7493	Jacques Verrault, d.c. 1900, 18e rue 667-2391
Roger St Denis, d.c. 6590 Isaac-Bédard 628-1242	ST-REDEMPTEUR André Martin, d.c. 104 rue Bellevue 831-6161	QUÉBEC (St-Roch) Robert Coulombe, d.c. 705 boul. Charest E 522-1297
LEVIS Clinique chiropratique Couture 36, ave Bégin 833-4248	DUBERGER Jacques Auger, d.c. Centre d'Achats Duberger 683-2545	QUÉBEC (Haute-Ville) Centre chiropratique des Érables 1044 des Érables 527-3458
LORETTEVILLE Gabriel Lebel, d.c. 157 boul. Valcartier 843-4381	Daniel Charland, d.c. Centre d'Achats Duberger 683-2545	Yolande O'Neill, d.c. 985 Chemin Ste-Foy 527-0802
ORSAINVILLE Maurice Morissette, d.c. 5014, boul. du Jardin 626-9706	Michel Nolet, d.c. 2525, boul. Père Lelievre 681-8696	VAL-BEL-AIR Yves Lacoursière, d.c. 1018 boul. Pie XI 842-0677

ASSOCIATION DES CHIROPATICIENS DU QUÉBEC MÉTRO.

UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que bœuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros. Préparation du lundi au samedi midi.

ROSBIF DE SURLONGE
Désossé, complet
SPECIAL 2.79
la lb

SPECIAL JAMBON ROULE
Fumée à la mode d'autrefois
(Genre cottage)
5 lb et plus
1.49
la lb

CUISSES DE POULET
Congelées
Boîte de 10 lb
.79

JAMBON CUIT
Tranché sur demande
2.39
la lb

CRETONS MAISON
Préparés selon la tradition
Cont. 2 lb
3.49

VEAU FRAIS
DEVANT DE VEAU
de lait complet
18 lb et plus la lb
Quantité limitée
1.59

BACON ECONOMIQUE
tranché sans ossements,
fabrication maison,
emballage 8 onces.
.45

GROS POULET
congé, éviscéré,
Canada, catégorie
utilité, 5 lb et plus
lb .99

POUR D'EXCELLENTS BOUILLIS
Lard salé maigre.
la lb
.99

LUNDI au JEUDI de 8.30 à 5.30 - VEN. de 8.30 à 9.00 - SAM. de 8.30 à 17.00

Carrier & Coulet

345, RUE DU PONT, QUE.
BOEUF DE L'OUEST

Tél.: 522-5291
GROS ET DETAIL

FOIRE DU TAPIS

TREVIRA

expansol

Bigelow

POLYESTER
TREVIRA

FIERTE

UNE PELUCHE SAXONY
ENDOS CAOUTCHOUC
9 COULEURS
REG. 14.75 VERGE

SPECIAL 11.75
vge

FLANNERIE II

PELUCHE SAXONY
ENDOS JUTE
17 COULEURS
REG. 17.50 VERGE

SPECIAL 13.95
vge

ATTRAYANT

LUXUEUX TAPIS
VELOUTE DOUX SUR
ENDOS DE JUTE
15 COULEURS ATTRAYANTES
REG. 24.95

SPECIAL 19.95
vge

BERBER PLUS

BOUCLE DE NYLON
STYLE RUSTIQUE TRÈS RESISTANT
A USAGE INTENSE
4 COULEURS NATURELLES
REG. 15.95

SPECIAL 12.95
vge

RABAIS DE \$3 VGE

ACCUEILLANT

PELUCHE 100% NYLON
15 COULEURS

REG. 24.95
SPECIAL 20.95
vge

RABAIS DE \$4 VGE

ENVOUTANT

MAGNIFIQUE VELOURS 100% NYLON
CHOIX DE 18 COULEURS AUX
TONS CHAUDS

REG. 24.95
SPECIAL 22.95
vge

RABAIS DE \$6 VGE

TOUS CES TAPIS SONT
TRAITES AU
SCOTCHGUARD

- GARANTIE** d'un an d'un marchand spécialiste sur l'installation
- GARANTIE** du fabricant de sol sur les défauts de fabrication
- GARANTIE** de la compagnie Expansol qui vient cautionner l'intégrité, le sérieux et la fiabilité de son concessionnaire

expansol
Les experts
en décoration de sol

GIFFARD
A. LAFLAMME INC.
3148, CHEMIN ROYAL
661-8497

LEVIS
TAPIS
SIMON INC.
6, ROUTE
TRANS-CANADA OUEST
833-4818

CHARNY
J.-PIERRE
FILLION INC.
496, 18e RUE
832-2591

ST-NICOLAS
DECOR MARCEL
CARRIER LTEE
788, BOUL. METHOT
831-1143

Notre p'tit nouveau



454g 1 LB

chez votre maître épicier



METRO

